

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4235 du Vendredi 21 Juin 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

APRES LA DEBACLE DES DIABLES-ROUGES A AGADIR

La chasse aux coupables

Le conseiller du ministre des sports Séraphin Icka accuse les joueurs et le staff technique

(P.15)



MUSIQUE

Jessy B. dédie son prix RFI au Congo



La rappeuse Jessy B. brandissant son prix à l'IFC (P.14)

40 ANS DES MUCODEC

Madingou, point de départ officiel des festivités (P.16)

EDITORIAL

Eau, électricité !

JOURNEE MONDIALE DE PRIERE POUR LA SAUVEGARDE DE LA CREATION

L'épiscopat congolais engagé pour la préservation de la maison commune



Les archevêques et évêques accompagnés des officiels

(P.9)

CANAL+

CHAQUE JOUR DES SURPRISES VOUS ATTENDENT !

30 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+
POUR TOUT ABONNEMENT A VOTRE PAYS

SECRET STORY

TOUS LES JOURS SUR 24/24H SUR LE CANAL 99

COPA AMERICA USA 2024

DU 21 JUIN AU 15 JUILLET SUR CANAL+ SPORT

FAST

LE 28 JUIN SUR CANAL+ PRIME



SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO
« SO.NO.C.C. »

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.510.000.000 DE FRANCS CFA
 SIEGE SOCIAL : Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO

APPEL D'OFFRES

N° d'appel d'offres: SONOCC/AO/20240601

Date d'émission: 14 juin 2024

La Société Nouvelle des Ciments du Congo lance un appel d'offres public pour le transport de son calcaire et de son ciment par véhicules. Les soumissionnaires désireux de répondre à cet appel à la concurrence sont priés de faire parvenir leurs cotations suivies des documents administratifs de leurs sociétés au contact suivant:

Contact Pointe-Noire: Mr Boris PIKA
Téléphone: 05 566 22 46 / 06 678 08 32

Adresse: Hôtel Hong Kong, PNR

Email: sanboris10@gmail.com

Contact Brazzaville: Mr Mathurin MAKOUNDU

Téléphone: 06-709-92-76

Adresse: Marché PV, La Gare

E-mail: mathurinmakoundou@gmail.com

Unité d'appel d'offres: SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO (SO.NO.C.C)

Marchandises soumises à l'appel d'offres:

1- TRANSPORT DU CALCAIRE DE LA CARRIERE DE YAMBA À L'USINE SONOCC LOUTETE (ENVIRON 25 KMS). TONNAGE ANNUEL: 100.000 TONNES

2- TRANSPORT DE CIMENT DE LOUTETE À BRAZZAVILLE. TONNAGE ANNUEL: 50.000 TONNES

3- TRANSPORT DE CIMENT DE LOUTETE À POINTE-NOIRE. TONNAGE ANNUEL: 100.000 TONNES.

EPC EXPLO CONGO

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 francs CFA
 RCCM n° CG/PNR/09 B 886
 Siège social : 94, Avenue Tchicaya U'Tumsi, Quartier MPITA Pointe-Noire
 République du Congo

**INSERTION LEGALE
 RADIATION AU RCCM**

Aux termes de la procédure de dissolution anticipée décidée par l'associé unique par procès-verbal Complémentaire des délibérations en date du 13/02/2024, reçu par l'Expert-Comptable soussigné, enregistré le 27/03/2024 à Pointe-Noire, à l'enregistrement domaines et timbres de (Tié-Tié) sous le numéro 1081, folio 062/1.

La mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28/03/2024, sous le n° 21 DA 184, conformément à la législation en vigueur. En conséquence, le tribunal de commerce de Pointe-Noire, a procédé à la radiation au RCCM de la Société dénommée: EPC EXPLO CONGO, suivant Certificat de radiation en date du 27/05/2024 portant les men-

tions suivantes:

RADIATION EN DATE DU: 27/05/2024
IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM EN DATE DU: 2001
N° DE REGISTRE DU COMMERCE: CG / PNR / 09 B 886
RAISON SOCIALE OU DENOMINATION: SOCIETE «EPC EXPLO CONGO»
FORME: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL: 94, Avenue Tchicaya U'Tumsi, quartier Mpita, Pointe-Noire, CONGO

Fait à Pointe-Noire, le 11/06/2024

Pour insertion

LINVANI MPION Magloire Bienvenu
 Expert-comptable agréé CEMAC EC 460
 Commissaire aux comptes

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
 1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
 Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
 Immeuble MORIJA, 1 er étage, Centre ville République du Congo

**INSERTION LEGALE
 «3P Renewables Switzerland»**

Société Anonyme de droit Suisse
 Au capital social de Cent Mille (100 000) Francs Suisse
 Siège social : 4 Rue du Simplon, 1920 Martigny (CH)

**MARTIGNY - SUISSE
 CREATION D'UNE SUCCURSALE**

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société «3P Renewables Switzerland SA» en date du 06 mai 2024; déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 14 mai 2024, enregistré à Brazzaville, folio 092/15, n° 3264; il a été décidé de la création d'une succursale de la société «3P Renewables Switzerland SA» en République du Congo, ayant pour:

DENOMINATION: «3PRS TRADING CONGO BRAZZAVILLE»

OBJET:

- Négocier de produits de traitement de l'eau;
- Assistance technique marketing;
- La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires

SIEGE DE LA SUCCURSALE: le siège de la succursale est établi au Marché Plateaux, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo

DUREE: 99 années consécutives à compter de son immatriculation au RCCM

REPRESENTANTE LEGALE DE LA SUCCURSALE: Madame Vanne Pascale Allegra GOMA, est nommée en qualité de représentante légale de la succursale en République du Congo

DEPOT LEGAL: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, duquel, la succursale a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2024-B21-00007

Fait à Pointe-Noire, le 11 juin 2024

Pour avis

Maître Christèle Elianne
 BOUANGA-GNANGAISE



LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
 Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
 B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
 Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
 Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
 06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographie: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
 05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

AFFAIRES SOCIALES

Païement des aides sociales aux ménages vulnérables

Le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Eugène Ickonga, a procédé le 12 juin dernier à Baongo (Brazzaville), au lancement officiel des paiements des aides sociales aux ménages vulnérables des départements de Brazzaville et de Pointe-Noire. En présence du maire de l'arrondissement 2, Bernard Batantou; du directeur adjoint de la Banque postale du Congo; Antoine Régis Ngakegni, coordonnateur du projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), notamment.



Une bénéficiaire des aides sociales

Le paiement des allocations sociales d'appoint concerne 17.778 ménages vulnérables sur l'ensemble du territoire national, dont 10.000 à Brazzaville et 7778 à Pointe-Noire, pour un montant total de 1778 milliards de FCFA. Une somme de 100.000 FCFA a été versée à chaque bénéficiaire. Les opérations se sont déroulées simultanément dans les deux villes, du 12 au 15 juin dernier dans les agences de la Banque postale du Congo, sur présentation d'une pièce d'identité. L'objectif visé est de fournir aux ménages vulnérables un socle de protection sociale

non contributive et productive. Pour Eugène Ickonga, cette opération répond au besoin pressant d'atténuer les effets néfastes par la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires consécutive à la levée des subventions publiques sur les prix des produits pétroliers. Mais malgré cet effort du Gouvernement, a-t-il indiqué, «la protection sociale au Congo reste encore faible, seulement 5% environ des ménages les plus pauvres sont couverts par des programmes de filets sociaux». C'est dans l'optique de la poursuite de cet effort que le projet protection sociale

et inclusion productive des jeunes, qui succède ainsi au projet Lisungi, a reçu mission du ministère en charge des Affaires sociales de coordonner les activités relatives à cette opération qui n'est pas ponctuelle, les villes de Brazzaville et Pointe-Noire ayant été retenues comme localités de relance du programme de filets sociaux qui couvrira à terme l'ensemble du territoire national. Il a témoigné la reconnaissance

de la ministre des Affaires sociales à l'endroit du Chef de l'Etat, ainsi que du Gouvernement, pour les efforts de mobilisation des ressources au bénéfice des populations vivant dans la précarité, tout en espérant que les fonds versés permettront aux bénéficiaires d'en faire bon usage et de soulager un tant soit peu leurs souffrances.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES

Le comité de pilotage a tenu sa première session ordinaire

Le projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes a tenu le 13 juin dernier à Brazzaville, sa première session ordinaire du comité de pilotage. C'était sous la direction du directeur de cabinet de la ministre du Plan, des statistiques et de l'intégration régionale, en présence de deux autres collègues directeurs de cabinet: Eugène Ickonga des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire et des Petites et moyennes et Lucien Bienvenu Kénde de l'artisanat; du coordonnateur du projet, Antoine Régis Ngakegni, et des membres de l'unité de gestion du projet.



Le directoire

Cette première session du PIPJ s'est tenue dans un contexte particulièrement marqué par la clôture du projet Lisungi système des filets sociaux et par le démarrage effectif des activités de ce nouveau projet dont l'objectif de développement concorde avec la stratégie nationale de développement du pays, en l'occurrence le Programme national de développement: 2022-2024 qui prévoit dans le domaine social, la mise en place d'une politique nationale d'action sociale comme mesure transversale d'accompagnement du PND. Ce contexte, a précisé Ferdinand Sosthène Likouka, «est également caractérisé par le fait que 2024 a été déclarée par le Chef de l'Etat, année de la jeunesse». Il a indiqué que le Gouvernement est en train d'élaborer un programme de mise en œuvre accélérée du Plan national de développement 2022-2026, consécutif à cette année de la jeunesse qui représente 76% de la population, d'après le RGPH-5. L'objectif de ce plan est de relancer l'opérationnalisation du PND et de répondre aux principales préoccupations

des jeunes, notamment le chômage, l'incivisme, l'inégalité des chances, le faible accompagnement technique et financier, la délinquance juvénile et l'oisiveté. Pour lui, ce projet apparaît incontestablement comme l'une des solutions idoines à apporter non seulement à la protection sociale en promouvant la réduction de la vulnérabilité des jeunes, tout en favorisant leur résilience socio-économique, mais aussi et surtout, au développement, de leur compétence à l'employabilité. A vrai dire, cette session était principalement consacrée à l'examen du projet du plan de travail, du budget annuel et du plan de passation de marché exercice 2024. «Ces



Les membres du comité de pilotage

documents permettront au projet de mettre en œuvre des activités programmées et budgétisées pour le reste des mois de l'année 2024. Il est attendu de ces principales activités, les résultats suivants: la création du fonds national de solidarité; de l'agence de gestion du RSU; de l'agence nationale d'insertion et de l'économie sociale et solidaire; le financement des transferts monétaires conditionnelles et des transferts monétaires pour une activité génératrice de revenus; les formations en auto-emploi de 3300 jeunes à Braz-

zaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso; la formation de 2600 jeunes grâce à la convention signée avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel», a-t-il expliqué. Il a invité les membres du comité de pilotage à bien planifier dans le temps, les principales activités qui seront retenues «sans compromettre la capacité d'absorption financière qui est le baromètre significatif de l'évaluation du projet», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Eau, électricité : point !

Plus les jours passent, plus le constat reste le même : l'eau et l'électricité nous causent un grand tort dans ce pays. Leur rareté, leur irrégularité, leur qualité douteuse font que nous nous demandons si les deux sociétés affectées à leur desserte se souviennent encore qu'elles sont là pour nous! Ou si elles ne s'en souviennent qu'à l'instant de libeller leurs factures. Nous ne pouvons pas vivre sans eau ; nous ne pouvons pas vivre sans électricité. Tous les plans de développement que nous ébauchons : émergence en 2025, PND etc... n'ont aucune chance de réussir en l'absence d'une couverture correcte en eau et en électricité. Nous sommes un peuple au tempérament pacifique. Nous courons toujours à notre agence avec notre quittance, même quand on sait que ce mois-là notre jouissance en eau et en électricité s'est résumée à quelques minutes d'un goutte-à-goutte suintant ou à quelques raies d'une lumière qui a fini par s'éteindre d'elle-même. Nous sommes d'autant plus stoïques que nous avons compris depuis fort longtemps que tout cela résulte de notre incompetence à prévoir, à planifier, à gérer. Comment ne pas le prendre avec le sourire lorsqu'on voit que le Premier ministre en personne, est victime d'un black-out fâcheux en plein discours au palais des Congrès où il devisait calmement, devant un gotha de doctes invités. A l'heure qu'il est, ils sont devenus les porte-paroles prolixes de notre non-savoir-faire !

Pourtant, cela ne devrait pas être une circonstance atténuante. Le «faire-faire» ne devrait pas être notre excuse éternelle pour justifier l'injustifiable. A vrai dire, nous sommes tellement habitués aux situations cocasses que nous en sommes blasés. Le Congolais a connu le pire, seul ce qui le surprend va l'étonner. Nous haussons les épaules, et nous passons notre chemin devant tous ces scandales et de violations de nos droits fondamentaux. Pire, nous en venons à guetter le scandale, et même à le souhaiter, au point de nous montrer déçus quand il n'y en a pas : « c'est ça le Congo ! ».

Albert S. MIANZOUKOUTA

Étude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel
Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

OFFSHORE ALLIANCE CONGO
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital social de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, Entrée "B",
8ème étage, Appartement A-27, BP : 4466, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif (statuts), établi par la société OFFSHORE ALLIANCE CONGO, pris au rang des minutes du Notaire Soussigné, en date du 06 Mai 2024, il a été créée une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : " OFFSHORE ALLIANCE CONGO ".
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.
Objet social : La société a pour objet, tant en République du Congo, qu'à l'étranger :
- L'exploitation, l'affrètement coque nue ou l'affrètement des navires dont elle est propriétaire ou non, pour fournir des services maritimes à des sociétés réalisant des activités pétrolières et gazières ;
- La construction et le montage de pipeline pour les sociétés pétrolières et gazières ;
- La construction de toutes charpentes métalliques, échafaudages nécessaires aux activités gazières ou pétrolières ;
- Les prestations d'ingénierie, de conseil, d'assistance et de formation aux sociétés pétrolières et gazières ;
- La prestation de services et de mise à disposition de barge au profit des sociétés pétrolières et gazières ;
- Les travaux maritimes et terrestres nécessaires aux activités pétrolières et gazières ;

- De manière générale la fourniture de services dans le cadre des activités d'exploration et de production pétrolière ;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation ou le développement.
Siège social : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, Entrée "B", 8ème étage, Appartement A-27, BP: 4466, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social : Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) Actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA, entièrement libérés et souscrits par l'Associé unique.
Président : Monsieur CAILLAUX Hadrien François-John, de nationalité Française.
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2024-B-00383, du 21 Mai 2024.
Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2024-B17-00005.

Fait à Pointe-Noire, le 03 Juin 2024.

Pour insertion.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

POINTE-NOIRE

Les femmes de la mer en ordre de bataille

Dans le but de promouvoir leurs activités particulières, et de leur donner davantage de visibilité, le ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, par le biais de son ministre Honoré Sayi, a commémoré avec les femmes du secteur maritime, le jeudi 23 mai dernier, la Journée internationale des femmes du secteur maritime, sous le thème: «Pas de nuages à l'horizon: ces femmes qui forgent l'avenir de la sécurité maritime». En présence du directeur général de la Marine marchande, Christian Armel Nkou; de Magalie Thaddeus, coordonnatrice nationale du Réseau des femmes du secteur maritime et portuaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre; d'Arménie Itoua Ndake, présidente de WIMA Congo; des autorités civiles et militaires, ainsi que des étudiants.



Photo de famille

La Journée internationale des femmes du secteur maritime est une journée où l'on donne davantage de visibilité à ces femmes. Elle permet aussi de renforcer l'engagement et des initiatives prises par l'Organisation maritime internationale en faveur des femmes, conformément à l'Objectif du développement durable n°5 des Nations Unies.

Le domaine maritime est un espace de prédilection de plusieurs sinistres, et où la femme doit se faire former pour acquérir les outils nécessaires pour pouvoir exprimer son potentiel à côté des hommes. Le directeur général de la Marine marchande a rap-

pelé l'importance de cette Journée et rendu hommage au ministre Honoré Sayi pour son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le secteur maritime.

La coordonnatrice du Réseau des femmes maritimes pense que la femme doit se faire former afin d'acquérir les outils nécessaires pour pouvoir exprimer son potentiel à côté des hommes.

De son côté, Arménie Itoua Ndake a indiqué que pour cette édition, l'Organisation maritime internationale a mis l'accent sur la promotion du genre dans le secteur maritime. Elle a fait comprendre aux participants que l'association WIMA Congo assurera la formation des

femmes dans le domaine de la sécurité maritime et des nouvelles technologies. Le ministre a indiqué que le thème de cette année met en exergue le rôle que jouent les femmes marines dans l'amélioration des mesures de sécurité à bord des navires et des terminaux ainsi que dans les ports.

Au cours des travaux, il y a eu deux panels et deux ateliers. Le premier s'est fait sous le sous-thème «Sécurité maritime: cadre réglementaire». Il a été animé par Bertille Gloire Milandou Makabi. Le deuxième panel a eu pour sous-thème: «Genre et sécurité mariti-

me: le contrôle des navires dans le port», animé par Reine Précieuse Coussoud Mavoungou Bambi Kilonda. A noter que plusieurs recommandations ont été prises pour, notamment, élaborer des politiques du genre au sein des structures sous tutelle en vue d'accélérer l'atteinte de l'ODD N°5; développer des politiques de formation contribuant au renforcement des capacités des femmes en vue de leur permettre d'œuvrer plus efficacement aux côtés des hommes.

Madocie Déogratias
MONGO

ASSEMBLEE NATIONALE

Redynamiser la section nationale du Réseau parlementaires d'Afrique centrale

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, s'est entretenu Le 6 juin dernier avec le coordonnateur régional du Réseau des parlementaires d'Afrique centrale (REPAR), Jean Jacques Zam. Pour parler de la redynamisation de la section nationale du réseau.



Jean Jacques Zam.

Pour le coordonnateur régional, la section nationale du REPAR devra accompagner l'action du Chef de l'Etat et du Gouvernement et surtout de veiller sur les intérêts des populations. «Nous savons tous aujourd'hui que les problèmes environnementaux sont importants et qu'on doit tenir compte de ces enjeux pour que des actions soient progressivement menées et que l'impulsion des parlementaires se fasse à travers les politiques publiques qui sont menées dans le pays», a-t-il déclaré.

La conférence sur la forestation qui se tiendra à Brazzaville au mois de juillet, était aussi au cœur de leurs préoccupations. «Nous avons eu des échanges sur la question avec la ministre de l'Economie forestière, à Kinshasa, il y a 72 heures. Nous avons dégagé une large convergence de point de vue sur les modalités d'organisation technique de cette conférence. Nous nous réjouissons que nous ayons été associés en tant que Réseau des parlementaires d'Afrique centrale. Nous allons à cette occasion présenter une déclaration des parlementaires d'Afrique centrale», a-t-il poursuivi.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SECURITE

Doter le Congo d'une stratégie nationale de prévention contre le terrorisme

Un séminaire d'évaluation des capacités de prévention et de lutte contre le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme de l'Union africaine, s'est tenu du 29 au 31 mai à Brazzaville. En vue d'arrêter les mécanismes nécessaires s'y rapportant. C'est M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre en charge de l'Intérieur qui en a présidé la cérémonie d'ouverture.

La montée des groupes terroristes dans le monde menace toujours la paix en Afrique en général et dans la sous-région Afrique centrale en particulier. C'est dans ce sens que la Centrale d'intelligence et de documentation (CID) qui entend éradiquer ce fléau au Congo a fait appel aux experts de l'Union africaine en vue de se doter d'outils nécessaires de prévention et de lutte contre le terrorisme comme l'a souligné le général Philippe Obara, administrateur général de la CID: «La Centrale d'intelligence et de documentation, point focal du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme, a invité cet organisme spécialisé de l'Union africaine basé à Alger aux fins de bénéficier de son expertise en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme violent».

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a exhorté les participants à intérioriser les enseignements dispensés: «Je vous invite à suivre passionnément les communications qui vont être faites en vue de parfaire notre approche de cette problématique. Les résultats qui s'en suivent permettront au Congo



Les participants autour du ministre Raymond Zéphirin Mboulou.

de se doter d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent assorti d'un Plan d'action», a-t-il recommandé. Il a émis le souhait que ce genre de rencontres se multiplie: «Vu l'urgence de la situation, avec la montée en puissance

des violences urbaines dans certains pays d'Afrique, ce genre d'échanges devraient être organisés fréquemment afin de mettre la population hors de la menace du terrorisme», a-t-il affirmé.

Alain-Patrick MASSAMBA

DERNIERE HEURE

L'Inter Club dénonce la décision de la LINAFOOT

Arrêté après quarante-cinq minutes de jeu le 2 juin dernier à Kinkala, le match Inter Club-AS Otohô se poursuivra le dimanche 23 juin à 15h, au Stade Massamba-Débat, à huis-clos. Mais l'Inter Club dénonce cette décision de la LINAFOOT (Ligue nationale de football), l'instance de gestion des compétitions de la Fédération congolaise de football.

La position d'Inter Club a été donnée mardi 18 juin 2024 par le secrétaire général de l'ASIC (Association sportive Inter

Club), Djibril Moussoki, au cours d'un point de presse au siège du club. Pour les dirigeants d'Inter Club jugent la décision de

LINAFOOT «infondée», parce qu'elle ne serait pas «conforme», selon eux, avec l'article 96 du règlement du championnat qui stipule: «Si un match est interrompu à cause du terrain impraticable, le match doit être rejoué avec le même score, les mêmes

Programme des obsèques de M. Lambert Hyacinthe LOUHOU, qui s'est éteint le 3 juin 2024, en solennité de Saint Kisito et des Saints de Martyrs de l'Ouganda

Du lundi 17 au vendredi 21 juin 2024 :
Veillées journalières
-Chorales Nkembo, Kisito, Tu Tsindissa, Laura Vicuna
-EPV-Renouveau charismatique
-ND du Perpétuel Secours (Supplique) et ND du Suffrage
-Amis de Don Bosco
9h00 : Recueillement



à la morgue municipale du CHU de Brazzaville;
9h30 : Recueillement au domicile familial, sis au numéro 789 bis de la rue Mbemba Pierre, Quartier Centre sportif, derrière l'hôpital et la morgue de Makélékélé;
11h30 : Messe de requiem en l'église Saint Kisito de Makélékélé;
13h30 : Départ pour le cimetière privé VIP Samba Alphonse ;
15h30: Inhumation et retour au lieu de la veillée;
16h30 : Collation;
17h30 : fin de la cérémonie.

joueurs, les mêmes arbitres, les mêmes officiels, le même staff technique, dans un autre stade choisi par la Lina foot». Par conséquent, le bureau exécutif de l'ASIC s'oppose à cette décision. En outre, pour les dirigeants d'Inter Club, la programmation de ce match

le 23 juin «n'arrange» pas leur équipe. En une semaine, l'équipe militaire aura disputé trois matches, dont deux hors de Brazzaville: les seizièmes de finale samedi 15 juin à Ouessou et les huitièmes de finale, jeudi 20 juin à Dolisie.

Pascal BIOZI KIMINO

SANTE

Le CSI d'Ilooupanga manque de tout

Infirmier diplômé d'Etat, généraliste, Clément Dieudonné Daniel Nzahou a été nommé le 15 octobre 2023, chef du Centre de santé intégré (CSI) d'Ilooupanga, à 24 km du district de Kimongo (département du Niari). Cet agent de santé, qui a pris ses fonctions le 26 octobre 2023, éprouve toutes les peines du monde à piloter son établissement sanitaire. Il nous l'a fait savoir dans l'interview qu'il nous a accordée.

***Monsieur Nzahou, dans quel état avez-vous trouvé le CSI d'Ilooupanga ?**

*Merci pour l'attention particulière que vous accordez aux CSI de l'hinterland. Aussitôt nommé, j'ai effectivement pris mes fonctions le 26 octobre 2023. Le CSI d'Ilooupanga est composé d'un long bâtiment divisé en plusieurs compartiments qui abritent le logement du chef de centre, la salle de consultation, la salle de soins, la pharmacie qui n'existe que de nom, le bloc d'accouchement, la salle d'hospitalisation et la maternité. Il y a une autre maison divisée en quatre chambres où sont logés les agents et à côté se trouvent les sanitaires. Le personnel est composé d'un agent diplômé d'Etat que je

suis, d'un agent technique de santé, de trois agents relais communautaires dont deux filles. Soit un total de cinq agents.

***Quelles sont les pathologies les plus fréquentes que vous enregistrez dans votre centre ?**

**Les pathologies les plus fréquentes, sur notre aire de santé qui va de Kikassa 2 à Ilooupanga, sont le paludisme qui constitue la première cause de consultation au niveau du CSI, suivies des maladies sexuellement transmissibles (MST). Vient ensuite les maladies diarrhéiques, les infections pulmonaires aiguës, les vers intestinaux (ascaris, ankylostomes), les maladies saisonnières comme la conjon-



Clément Dieudonné Daniel Nzahou
activité, la toux et la grippe.

***Votre plateau technique est obsolète. Comment faites-vous pour soigner vos patients ?**

**Tout nous manque. Après avoir consulté le patient, on lui prescrit une ordonnance. Mais le patient éprouve des difficultés pour acheter les produits à Dolisie. Avec le peu d'argent perçu lors des consultations, le chef du centre se rend à Dolisie pour se ravitailler en

produits pharmaceutiques de première nécessité à la direction départementale de la Santé. C'est plus pénible pour une femme qui accouche la nuit. On n'a pas d'électricité. Du coup, on pratique les accouchements avec les lampes-torches. En cas de complication, on transfère la malade à Kimongo ou à Dolisie. Le manque de moyens roulants fait que beaucoup de femmes décèdent sur le lit d'accouchement ou en cours de route.

***Auriez-vous un appel à lancer à l'endroit des autorités ?**

**Le CSI d'Ilooupanga, créé en 1972, fait figure de parent pauvre. Il n'a pas de pharmacie, de microscope, ni de réfrigérateur pour conserver les vaccins. Je demande aux fils et filles natifs d'Ilooupanga de venir aider le CSI, au lieu d'attendre seulement les campagnes électorales pour venir distribuer les tee-shirts.

Propos recueillis par
Equateur Denis
NGUIMBI

SANTE

L'Ordre national des médecins du Congo a installé son conseil départemental à Pointe-Noire/Kouilou

Les membres du conseil interdépartemental de Pointe-Noire/Kouilou de l'Ordre des médecins du Congo ont été installés le 31 mai dernier par le président du conseil national de l'Ordre des médecins du Congo, le professeur Alain Maxime Mouanga. Le bureau est composé de dix membres, dont quatre au bureau exécutif dirigé par le Docteur Philippe Kalina. La cérémonie d'installation s'est déroulée dans la salle des conférences de la Maison de la République 1958 sous l'autorité du préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka.

médicale continue, etc... Nul ne peut exercer la médecine, s'il n'est inscrit au conseil de l'Ordre des médecins, article 19 du code de déontologie de la profession de la santé et des affaires sociales tiré de la loi 009-88 du 23 mai 1988», a déclaré le Dr Philippe Kalina.

missions. «Aux heureux élus, c'est ici l'occasion de rappeler à tous que l'Ordre des médecins veille au maintien des principes de moralité, de productivité et de complaisance ainsi qu'au respect par tous ses membres pour le renforcement de leurs capacités et de la lutte contre les

L'Ordre national des médecins du Congo correspond au conseil de l'Etat en ce qui concerne les questions liées à la santé. Il est co-responsable de la qualité des soins offerts à la population.

Le Dr Philippe Kalina et son bureau entendent redorer le blason de la médecine au Congo. «Les conseillers nouvellement élus sont des femmes et des hommes d'expérience résolument tournés vers l'action. Cette action va s'articuler sur plusieurs points: la mise en place d'un numéro d'identification unique entre tous les départements, la mise à disposition d'un siège moderne du Conseil interdépartemental des mé-



L'Ordre national des médecins du Congo et les autorités départementales

decins de Pointe-Noire et du Kouilou, la numérisation du conseil de l'Ordre qui passera par la création d'un site internet, la mise à disposition des cartes numériques sécurisées, la mise en place d'un système e-paiement, la redynamisation de l'information

L'Ordre national des médecins du Congo se doit de respecter le serment d'Hippocrate, afin d'améliorer l'offre et la qualité des services de santé.

Alexandre Honoré Paka a appelé les membres du conseil au respect de leurs

antivaleurs en adéquation avec le serment d'Hippocrate», leur a-t-il dit.

A noter que ce nouveau bureau interdépartemental est élu pour un mandat de quatre ans.

Jessica KINANI

COUP D'OEIL EN BIAIS

L'économie congolaise en crise

Le constat est fait par tout le monde: l'Etat joue à colmater les brèches pour faire face à ses dépenses. Sur la question du paiement des salaires, par exemple, si à Brazzaville certains fonctionnaires attendent de percevoir leurs salaires du mois de juin à la fin de ce mois, à l'intérieur du pays, il y en a qui n'ont pas encore touché le mois de mai. Nombre de retraités attendent aussi la pension de mai. Les salaires des personnels des institutions et structures à budget de transfert, CHU-B, Université Marien Ngouabi, etc., ne sont pas non plus assurés de manière régulière. On dit que le Trésor public est devenu la vache à lait des hommes au pouvoir. Lorsqu'ils débarquent là-bas, priorité leur serait accordée même si les maigres recettes de la journée sont programmées pour payer quelques fonctionnaires. Ils sont servis souvent pour des frais de missions et autres activités les concernant, laissant derrière eux des caisses vides. Difficile de faire la part des choses entre les difficultés économiques tout à fait réelles auxquelles le pays est confronté et la mauvaise gestion des fonds publics qui se traduit par une véritable saignée au Trésor public.

Brazzaville agonise dans l'indifférence

Si on n'y prend garde, la ville de Brazzaville perdra bientôt son statut de capitale pour celui de "gros village pouilleux". De son réseau routier, plusieurs artères goudronnées sont en dégradation. Tout espoir à l'épineux problème de transport public se situe au-delà des possibilités de la municipalité. L'assainissement de la ville ne semble pas être le souci de l'heure, alors que le Premier ministre s'était engagé à trouver une solution alternative aux difficultés d'Averda, la société de collecte des ordures. Sur cet aspect, le long des grandes avenues, les bacs débordés ont atteint son apogée dans les quartiers. Plusieurs artères principales sont plongées dans le noir la nuit. Les puits et les forages sont redevenus la source prédominante d'approvisionnement en eau dans la plupart des quartiers. Quant à la sécurité, en peu de temps les agressions et les vols à mains armées qui se sont accrus alimentent la chronique dans les médias. Devant ce désastre, les pouvoirs publics donnent l'impression d'être dépassés.

Tintamarre nocturne: l'attention des autorités encore sollicitée

Le phénomène du tapage nocturne est signalé dans beaucoup de quartiers de Brazzaville où chants à tout casser, prières intempestives et musiques à très haut débit s'enchaînent sans le moindre répit. Il y a de quoi aggraver les nerfs. «Le sommeil des habitants du quartier s'en trouve perturbé et, particulièrement, des personnes malades avec des conséquences subséquentes», nous écrit par exemple le professeur Prosper Senga. Devant les difficultés d'existence auxquelles ils sont confrontés, certains Congolais n'ont plus d'autre refuge que de s'abandonner entre les mains des prophètes venus de tous les horizons. D'autres prennent d'assaut terrasses, bars, restaurants et dancings, c'est à dire des lieux de nuisances sonores.

INSERTION LÉGALE

AVIS DE PUBLICATION DE LA SOCIETE DENOMMEE «NEXUS GROUP»

Société à Responsabilité limitée Pluripersonnelle Au capital de un Million (1.000.000) de FCFA
Siège social: Brazzaville, ex-Télé la DEC, Makélékélé, 08 avenue Placide LENGA République du Congo

Suivant acte authentique, établi par Maître Larissa Théodora NTI-M'POUABOU, Notaire, titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, sis au n°04, avenue Orsy Face Stade Félix Eboué Poto-poto République du Congo, en date à Brazzaville du 22 Mai 2024, enregistré au domaine et timbres de Mpila, sous le Folio 096/18 N°3358, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes: **FORME:** Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique et les statuts; **DENOMINATION SOCIALE:** La dénomination de la société est la suivante: «NEXUS CROUP SARL

SIÈGE SOCIAL: Brazzaville, ex Télé la DEC, Makélékélé, 08 avenue Placide LENGA; **OBJET:** La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

• Achat et vente de matériaux de construction; Travaux de construction. **DURÉE:** La durée de la société est constituée à 99 années entières et constitutives qui commencent à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

CAPITAL SOCIAL: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisés en cent (100) parts de Dix Mille (10.000) chacune de 1 à 100, entièrement libérées par les associés. **GERANCE DE LA SOCIETE:** Monsieur DZONDO Arrichinique Desse a été nommé Gérant de ladite société pour une durée indéterminée, jusqu'à décision contraire des associés.

DEPOT LEGAL: Les statuts ont été déposés à l'Agence Congolaise pour la Création des Entreprises, en date du 28 mai 2024, sous le N°01268.

Immatriculation: La société a été immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville. En date du 05 juin 2024, sous le numéro RCCM: CC-BZV-01-2024-B1200185.

POUR AVIS
Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire
 sise à Brazzaville (République du Congo)
 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moundali
 1er étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
 B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
 E-mail : etudepongui2@gmail.com

LA CONGOLAISE DES EAUX
 en abrégé « LCDE »
 Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 capital social de 100 000 000 de Francs CFA
 Brazzaville (République du Congo)
 Avenue Sergent Malamine, Centre-ville
 RCCM : CG-BZV-01-2018-B14-00005

Aux termes du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du trois avril deux mille vingt-quatre de la société « LA CONGOLAISE DES EAUX » en abrégé « LCDE » SA, ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le douze juin deux mille vingt-quatre et enregistré à Brazzaville, le treize juin de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 0108/3 numéro 01218, les administrateurs ont examiné et adopté les résolutions suivantes :

- 1- Lecture et adoption du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13 février 2024 ;
- 2- Examen et adoption du rapport d'activités de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- 3- Examen et arrêté des états financiers :
 - 3-1 Présentation des états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2021;
 - 3-2 Lecture du rapport du Commissaire aux comptes prescrit par l'article 715 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE ;
 - 3-3 Arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021.
- 4- Examen et adoption du projet du rapport de Gestion du Conseil d'Administration pour lecture aux Actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer notamment sur les

états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

- 5- Proposition d'affectation du résultat;
- 6- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- 7- Adoption du projet de texte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- 8- Divers ;
- 9- Pouvoirs en vue des formalités.

Dépôt légal : un exemplaire du Dépôt au rang du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du trois avril deux mille vingt-quatre a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le quatorze juin deux mille vingt-quatre, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt la comparante a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2024-D-00455, le quatorze juin deux mille vingt-quatre.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire

NECROLOGIE

Nestor BAKEKOLO, agent de l'Hebdomadaire d'information " La Semaine Africaine "

Le docteur LOUBASSOU-NKOUNKOU Jules;

LOUBASSOU Guy Cyprien;
 LOUBASSOU Bantsimba Rock Ernest;
 Les enfants, petits enfants, neveux et nièces LOUBASSOU

Informent les parents, amis et connaissances du décès tragique et inopiné de l'enfant **LOUBASSOU Exaucé Vivaldy**.
 Décès survenu dans la nuit du 21 au 22 mai 2024 au commissariat de police de



Makélékélé. La veillée se tient au numéro 10 de l'avenue Loulendo, quartier Bifouiti, Makelekele. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

Colonel **ONDZIEL BANGUI Henri Silvére**
 15 Juin 2009 - 15 Juin 2024

Te voici dans la quinzième année de ton rappel à Dieu et ton âme ne cesse de répéter inlassablement, la supplication suivante :

«*Nos yeux levés vers Le Seigneur, notre Dieu, attendent Sa pitié.*» Ps 122

Merci pour vos intentions de prières !
 Que Dieu nous bénisse !



Maître **Julienne ONDZIEL GNELENGA**



DAO N°03/DS-DMG/LCB Bank 2024

RELATIF A LA MAINTENANCE DES GROUPEES ELECTROGENES DE LCB BANK

Date limite pour le dépôt des offres a été prorogée au : **27 Juin 2024 à 15h30**

- Lieu de retrait des DAO :

* Direction Support **LCB Bank** Av. Amilcar Cabral B.P : 2889-Brazzaville, République du Congo pour les soumissionnaires de Brazzaville

* Service Gestion Administrative Siège Régional **LCB Bank** pour les soumissionnaires de Pointe-Noire

- Lieu de dépôt des DAO: **LCB BANK** Direction Audit Interne et Inspection Générale Siège régional de Pointe-Noire (face Chambre de Commerce) Pointe-Noire - République du Congo

- CONDITION DU RETRAIT DU DAO : 100 000 FCFA

SOMMET DU G7 EN ITALIE

Les pays occidentaux décident d'investir plusieurs milliards en Afrique

Un sommet a réuni en Italie du 13 au 15 juin 2024, les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays du G7, pays parmi les plus riches de la planète. Au menu des discussions, entre autres, la guerre en Ukraine ou les relations avec la Chine. Mais les Etats occidentaux ont aussi parlé Afrique et décidé d'investir plusieurs milliards sur le continent.

Dans l'ensemble, huit milliards d'investissements ont été décidés. Des investissements privés et publics pour renforcer les économies locales sur le continent. C'est le «Plan Mattei» proposé et soutenu par la cheffe du Gouvernement italien, Georgia Meloni, dont le pays assure cette année la présidence tournante du G7 qui a servi de modèle. Ce plan est déjà mis en œuvre en Italie. Son but, soutenir le développement en Afrique dans divers secteurs, pour développer l'emploi et ainsi réduire l'immigration vers l'Europe, que Georgia Meloni veut combattre. D'après la cheffe du Gouver-

nement italien, «nous comprenons tous que l'Afrique ne cherche pas la charité. Elle demande la possibilité d'être compétitive sur un pied d'égalité, ce qui n'est pas possible sans infrastructures. Nous le comprenons donc et nous savons que c'est la priorité sur laquelle nous devons travailler». Pour cela, la Première ministre italienne et les membres du G7 veulent notamment financer la construction d'un corridor ferroviaire pour relier les parties australe et centrale du continent et financer aussi la pose de câbles de télécommunications. Des entreprises privées, présentes au G7 comme Microsoft, seront impliquées.



Les dirigeants du G7 promettent d'importants financements à l'Afrique

Ce plan a été salué par certains chefs d'Etat d'Afrique, comme le Kényan William Ruto ou le Mauritanien Mohamed Ould Ghazouani. Mais aussi, par le président du Conseil européen, Charles Michel, qui a parlé de «partenariats basés sur le respect et la confiance mutuelle».

A cette occasion, le président kényan a aussi réclamé de meilleures dotations financières pour la Banque africaine de développement

et des crédits du Fonds monétaire international. Les chefs d'Etat ont également parlé de migration et notamment de l'épineuse question de l'externalisation du traitement des procédures d'asile en dehors du continent européen, dans des pays africains. La question de l'Ukraine était aussi au menu des assises et bien d'autres.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Les Nations unies recensent les exactions dans le Sud-est du pays

Dans leur dernier rapport publié le 14 juin 2024, les experts du panel des Nations unies pour le suivi de la situation en Centrafrique ont notamment évoqué les conséquences pour le pays de la guerre au Soudan, avec les recrutements de miliciens parmi les groupes armés, et l'utilisation de la frontière comme plaque tournante.

Les experts onusiens reviennent aussi longuement sur la situation dans le Sud-est du pays, et sur les dynamiques entre la milice locale Zandé, désormais supplétive des autorités et de Wagner, les rebelles de l'UPC, et le Soudan du Sud. Le rapport note un accord en novembre 2023 entre la Centrafrique et le Soudan du Sud en vue de mettre en œuvre des patrouilles conjointes dans la zone frontalière des deux pays. Au lieu des officiels civils et militaires centrafricains, c'est plutôt avec les chefs communautaires et la milice Azandé Ani Kpi Gbé que travaille le Soudan du Sud. Le parrain de ce rapprochement, notent les experts, est le général James Nando, un important commandant sud-soudanais sous sanctions américaines et britanniques pour des viols de masse commis par ses hommes en 2021. Cette collaboration avait déjà permis à la milice Zandé de



Antonio Guterres ordonne le recensement des exactions en RCA

reprandre Bambouti en avril 2023. Cette localité frontalière permettait jusque-là aux rebelles de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) d'orga-

niser leur troc avec certains militaires sud-soudanais: bétail d'un côté, céréales et armes de l'autre. Depuis, les combats sont

réguliers entre les deux groupes dans le Mbomou et le Haut-Mbomou. Les experts recensent les exactions, le ciblage de civils, notamment sur des bases ethniques et religieuses, les recrutements forcés, y compris d'enfants soldats.

A cela il faut ajouter, côté Zandé, des campagnes d'information contre les Casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), relayées par les réseaux du groupe paramilitaire Wagner. Ces derniers mois, les mercenaires russes ont pris en main la formation des miliciens Zandé.

Gaule D'AMBERT

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Rééquilibrage budgétaire dans un contexte d'endettement croissant

Les perspectives économiques et financières mondiales ont évolué favorablement au cours des six derniers mois. L'inflation a reculé, les conditions financières se sont assouplies et les risques qui pèsent sur les perspectives se sont équilibrés. Toutefois, bon nombre de pays continuent de faire face à une forte dette publique et à d'importants déficits budgétaires, alors que le niveau élevé des taux d'intérêt réels et la morosité des perspectives de croissance à moyen terme créent de nouveaux problèmes.

La politique budgétaire est devenue plus expansionniste l'an dernier, après que les niveaux

d'endettement et de déficit ont connu une amélioration rapide au cours des deux années précédentes. En 2023, seule la moitié des pays du monde ont procédé à un resserrement de leur politique budgétaire, contre environ 70% en 2022.

La dette publique mondiale a légèrement augmenté, à 93% du PIB en 2023, et demeure à 9 points de pourcentage au-dessus de son niveau antérieur à la pandémie. Cette hausse est tirée par les deux plus grandes puissances économiques, les Etats-Unis et la Chine, où la dette a augmenté respectivement de plus de 2 points et de 6 points de pourcentage du PIB. Cette année devrait con-

naître une reprise modérée du resserrement budgétaire, mais la situation reste très incertaine. En 2024, un nombre record de pays, représentant plus de la moitié de la population mondiale, organisent des élections nationales. Il est avéré que les Etats ont tendance à dépenser plus et à taxer moins pendant les années électorales. Les déficits enregistrés ces années ont tendance à dépasser les prévisions de 0,4 point de pourcentage du PIB, par rapport aux années sans élections. Même si un léger resserrement budgétaire est prévu à moyen terme, il ne suffira pas à stabiliser la dette publique dans de nombreux pays. Une

RD CONGO

Début du procès du coup de force manqué

Près de trois semaines après ce que les autorités ont qualifié de coup d'Etat étouffé dans l'œuf, les auteurs présumés de cette attaque sont jugés depuis vendredi 7 juin 2024 à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. Ils comparaissent devant le tribunal militaire de Kinshasa/Gombe pour l'attaque de la résidence du responsable politique Vital Kamerhe et du palais de la Nation.



Le procès sur la tentative de coup d'Etat en RD Congo a débuté

Peu d'informations avaient circulé sur les arrestations, depuis les événements du 19 mai dernier. Difficile de savoir combien de personnes étaient mise en cause pour ce coup de force. Désormais, c'est officiel, la liste compte 53 prévenus, tous poursuivis pour les mêmes charges: attentat, terrorisme, détention illégale d'armes, de munitions de guerre, tentative d'assassinat, association de malfaiteurs, meurtre et financement du terrorisme.

D'après des sources dignes de foi, les accusés ont été détenus d'abord par les renseignements militaires, l'ex-DEMIAP, avant d'être transféré à l'auditorat général des Forces armées qui a décidé de l'ouverture de ce procès en audience foraine. «Une opacité de la procédure», dénoncée par l'avocat et militant des droits de l'homme Jean-Claude Katende qui espère que le procès permettra aux Congolais de connaître la vérité.

La première audience a été consacrée principalement à l'identification des prévenus. Tous ont été informés des faits qui leurs sont reprochés. Au nombre des accusés, il y a Marcel Malanga, fils de Christian Malanga, chef présumé du commando tué le 19 mai. Et plusieurs ressortissants de nationalités étrangères: des Américains comme Benjamin Zalman Polun et Taylor Thomson.

Le Belge Jean-Jacques Wondo en fait aussi partie. Ce spécialiste des questions militaires collaborait depuis plusieurs mois avec l'Agence nationale des renseignements (ANR). Il est notamment poursuivi pour association de malfaiteurs. Pour l'accusation, il aurait fourni à Christian Malanga un moyen de transport. Sa famille considère qu'il s'agit d'une humiliation et appelle à l'intervention du président de la République. Les faits concernés «sont passibles de la peine de mort», a souligné au début de l'audience le président du tribunal militaire. La première journée du procès de la tentative du coup d'Etat que l'armée de la RD Congo dit avoir déjoué a été suspendue le 7 juin, pour reprendre le vendredi 14 juin.

Alain P. MASSAMBA

REMERCIEMENTS

Les parents Sall Seïdou, la veuve Cedar, née Céline Tsiengue, et Olivier Sall Ibara Seïdou, très touchés par votre marque de soutien moral, matériel, physique et financier manifesté lors du décès à Pointe-Noire, le 9 juin 2024, de leur époux, père, fils, oncle et neveu **SALL SEDAR LOEMBET** (Tonton Seï), animateur à Radio Congo à la retraite, et inhumé le 12 juin 2024 au cimetière Vindoulou.

«Puisse Dieu accueillir l'âme de Tonton Seï auprès de Lui!»



vision à moyen terme de la planification et de l'exécution budgétaires est indispensable pour garantir la solidité et la viabilité des finances publiques. Une plus grande transparence des finances publiques et l'utilisation accrue des technologies modernes, désignées par le ter-

me «GovTech», profiteraient à tous les pays. Pour les pays en situation de grave surendettement, il est important de procéder à une restructuration ordonnée et rapide de la dette.

AG.

ARMEE DU SALUT AU CONGO

45 nouveaux lieutenants appelés au ministère de l'évangile

La salle du cinquantenaire du poste de l'Armée du salut du Plateau des 15 ans à Brazzaville, a été prise d'assaut dimanche 16 juin 2024, par de nombreux fidèles arborant l'uniforme blanc, la couleur habituelle de cette armée, pour prendre part à la réunion de sanctification. Pour cause, la consécration et l'ordination de 45 cadets séminaristes de la session appelée les défenseurs de la justice, exercice 2022-2024 dont 26 de sexe féminin et 19 de sexe masculin. Présidée par les colonels Eugène et Odile Brigitte Bamanabio, respectivement chef de territoire et présidente territoriale du ministère féminin de l'Armée du salut au Congo, la réunion de sanctification était placée sous la direction du major Hervé Ahouyanganga. La fanfare et la chorale territoriale appuyées par la ligue de foyer de Brazzaville ont assuré l'animation par les chants.

De nombreuses délégations venues des divisions de la Likouala, la Cuvette, Pointe-Noire, le Niari, le Pool et la Lékoumou, ainsi que celles de l'étranger avec la présence du major Paul Zubanata, de la République Démocratique du Congo et les confessions

religieuses sœurs, ont également pris part à cette réunion de sanctification. Les colonels Eugène et Odile Brigitte Bamanabio avaient à leurs côtés les lieutenants colonels Célestin et Béatrice Ayabagabo, respectivement, secrétaire en chef et secrétaire territoriale du



Les colonels Eugène et Odile Brigitte Bamanabio, Célestin et Béatrice Ayabagabo

ministère féminin. 45 cadets séminaristes appelés au ministère de l'évangile de Jésus-Christ après deux ans passés à l'école de formation pour officiers (EFO) de l'Armée du salut, dont les cours qui avaient débuté le 20 décembre

2022 étaient axés sur la formation spirituelle, intellectuelle, physique et morale.

l'ordination, suivi de la prière de consécration; des témoignages de deux cadets; la lecture biblique. Dans son message rendu public, le général chef mondial commissaire Bronwyn a indiqué: «votre nom doit être plus qu'un nom de session. Dans un monde où la justice biblique fait cruellement défaut, vous êtes appelés à être des défenseurs de la justice. On a grand besoin de vous dans un monde rempli d'injustices». Le colonel Eugène Bamanabio a invité les défenseurs de la justice à apporter la justice de Dieu à la parole déchue et à vivre en tant qu'ambassadeurs de Jésus, le grand juge du monde. «Partager

gera». L'ultime moment crucial de cette réunion a été la consécration et l'ordination des 45 cadets: La déclaration de foi qui est une sorte d'engagement et de serment de fidélité à l'Armée du salut, suivi de la promesse à travers le dialogue entre le chef de territoire et les cadets. Les colonels Eugène et Odile Brigitte Bamanabio, selon la formule consacrée à l'Armée du salut dans ce genre de réunion, ont remis des attestations aux nouveaux lieutenants en prononçant les paroles suivantes: «cadet....., c'est pour nous une grande joie ce matin que Dieu vous ai appelés, vous ai équipés et vous a accordé la sagesse d'en haut pour un service sacré. Par conséquent, nous vous ordonnons maintenant comme ministre de l'évangile de notre Seigneur et sauveur Jésus-Christ et vous commissionne comme officier de l'Armée du salut avec le grade de lieutenant». Après la consécration et l'ordination, les nouveaux lieutenants ont été remis à la charge du lieutenant-colonel Urbain Loubaki, secrétaire du personnel au quartier général territorial pour les éventuelles affectations dans les postes et divisions. La colonelle Odile Brigitte Bamanabio a, dans sa prédication tirée de l'épître de l'apôtre Paul au chapitre 8 qui sert Dieu au milieu des loups, exhorté les défenseurs de la justice à pratiquer l'humilité qui est une qualité. «Croire c'est bon, mais mettre en pratique ce que vous avez appris c'est mieux». A signaler que les nouveaux lieutenants ont été suivis dans leurs divisions et postes respectifs, puis sélectionnés selon les critères définis par l'Armée du salut pour subir une formation qui s'est échelonnée sur deux ans.

Pascal BIOZI KIMINOU



Les 45 Lieutenants pendant la déclaration de foi

Cette réunion a eu pour programme le mot d'introduction et de bienvenue par le lieutenant-colonel Célestin Ayabagabo; la lecture du message du général mondial de l'Armée du salut; la lecture du message du chef de territoire; la déclaration de foi des cadets, suivi de la promesse; la consécration et

l'évangile de telle manière que les esprits soient illuminés et l'esprit engagé est, en effet, un privilège. Être témoins de la grâce transformatrice de Dieu à travers votre ministère de défenseurs de la justice apportera beaucoup de joie. En apportant le message de justice aux autres, cela vous chan-

DIOCESE DE KINKALA

Mgr Ildevert Mouanga lance le centenaire de la paroisse Sainte Barbe de Mindouli

La paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli a accueilli dimanche 9 juin dernier, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala. Ce rendez-vous voulu par le Seigneur, Lui-même, a été l'occasion, pour l'évêque de Kinkala de raffermir le peuple de Dieu de cette grande communauté chrétienne. L'eucharistie célébrée à cette occasion dans l'imposante chapelle en construction, a donné lieu à deux grands moments: le sacrement de Confirmation impartie à 68 chrétiens et le lancement officiel des préparatifs du centenaire de la légendaire paroisse Sainte Barbe de Mindouli.



Photo de famille après la messe

Barbe. Mme Yvonne Adelaïde Mougany, députée de la circonscription de Mindouli, a été désignée marraine du centenaire. Une charge qu'elle a acceptée généreusement, s'engageant à

sider de l'Assemblée nationale. Faire revivre Sainte Barbe, en y implantant un sanctuaire marial; faire de Mindouli un lieu, un port de rayonnement de la foi catholique dans le diocèse de Kinkala: telles sont les grandes

La chrétienté de Mindouli, ses filles et fils venus d'ailleurs ainsi que quelques autorités politiques, administratives et militaires ont participé à ce temps de prière riche en couleurs, sous un ciel doux et rafraîchi par la brise venue des collines qui surplombent la citadelle.

Les 68 chrétiens à l'honneur ont exprimé leur joie pour la grâce du sacrement de la Confirmation qui fait d'eux des adultes dans la foi. Cette même joie se justifiait par l'évocation, par l'évêque, durant son homélie, de la belle fête des cents ans de Sainte Barbe, la première mission de Mindouli.

Un Comité d'organisation a été mis en place. Il est présidé par Paul Koubondikila, qui est secondé par le Fr Stéphane Bivoumboukoulou. Le secrétariat général est tenu par Frédéric Koukimouka, secondé par William Koubeta. Les finances sont tenues par Sr Virginie Kouyimoussou assistée d'Odile Mougabio. Rodrigue Mbembela occupe la fonction de commissaires aux comptes. Le curé de la paroisse, l'abbé Armand Kabikissa se dit confiant sur ce comité qui, selon lui, est à considérer comme la locomotive du train du centenaire de Sainte



L'église Sainte Barbe

donner le meilleur d'elle-même pour que l'événement soit un succès, invitant toutes les filles et tous les fils de Mindouli à se mobiliser pour la circonstance. Déjà, un fonds du centenaire a été institué. Et les donations ont commencé. La marraine en a fait le premier pas, tout comme l'honorable Isidore Mvoubou, pré-

ambitions de l'évêque de Kinkala. Le pari est donc lancé pour toutes les filles et tous les fils de Mindouli ainsi que pour toutes les personnes de bonne volonté.

Fredh-Frédéric KOUKIMOUKA
Commission Diocésaine de Communication

REMERCIEMENTS

Les familles Pouckouta et Puati ainsi que les enfants Rofine remercient très vivement toutes celles et tous ceux qui les ont aidées à traverser le deuil consécutif au décès de Madame Marie Grâce BONGO.

Puisse le Seigneur de la vie le leur rendre au centuple!



Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU Notaire
Sise 08, Avenue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC face au stade Franco ANSELM, Centreville, téléphone: (242) 06 976 66 12/ 05 575 20 98,
E-Mail: maitresaultia@gmail.com. République du Congo.

INSERTION LEGALE

IMPERATUS ENERGY SA

SOCIETE ANONYME avec Administrateur Général
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA
Siège Social : Centre-ville, immeuble BSCA BANK 10ème étage
(Jouxant le complexe scolaire Anne Marie Javouhey)
RCCM n° CG- BZV-01-2023-B12-00096
Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

Il ressort d'un acte établi en la forme sous seing privé, en date du douze avril deux mil vingt-quatre, consistant en un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré en date du vingt-cinq avril deux mil vingt-quatre sous le folio 079/42, n°2799, déposé au rang des minutes de la notaire soussignée en date du vingt-six avril deux mil vingt-quatre, puis enregistré en date du treize mai deux mil vingt-quatre, que les associés de la société DELTA TRADING INTERNATIONAL FZCO SARL, ont pris les résolutions suivantes:

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE ANONYME: La société DELTA TRADING INTERNATIONAL FZCO SARL est transformée en société Anonyme avec Administrateur Général.

DENOMINATION SOCIALE: La société DELTA TRADING INTERNATIONAL FZCO SARL est désormais dénommée IMPERATUS ENERGY SA avec AG.

ADMINISTRATEUR GENERAL: Monsieur Oumar SEMEGA est nommé en qualité d'administrateur général, pour une durée de six (06) ans renouvelables.

COMMISSAIRE AUX COMPTES ET SON SUPPLEANT: Le cabinet RAE AUDIT CONSEIL (Société d'expertise et d'audit SEC 098) est nommé commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Raphael EBANGA, commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de deux (02) ans.

MISE A JOUR DES STATUTS: En conséquence desdites modifications, les statuts de la société ont été mis à jour par la Notaire soussignée en date du vingt-cinq avril deux mil vingt-quatre et dûment enregistrés par le service de l'enregistrement des domaines et timbres de la ville de Brazzaville, en date du treize mai deux mil vingt quatre .

DEPOT LEGAL: Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce, le treize mai deux mil vingt-quatre, puis enregistré sous le numéro de formalité CG-BZV-01-2024-D-00308

Pour avis
Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

L'épiscopat congolais engagé en faveur de la préservation de la maison commune: «La Terre»

Organisée par le ministère de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo, en partenariat avec la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); une messe de sensibilisation pour la protection de la terre dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création, a eu lieu jeudi 13 juin 2024 dans l'archidiocèse de Brazzaville, en l'église Saint François d'Assise, le patron céleste des écologistes.

Cette messe de sensibilisation contre les méfaits des changements climatiques et pour la protection de l'environnement, a été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo, en présence des membres du Gouvernement: Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo; Jean Rosaire Ibara, ministre du contrôle d'Etat et Juste Désiré Mondelé, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local. Ont concélébré la messe NN.SS. Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Ildevert

du Cameroun, etc. Pendant son mot de bienvenue, l'abbé Servais Moumoko Loupeth, curé de la paroisse à l'honneur a rappelé: «C'est le 29 novembre 1979 que le pape Jean Paul II par une bulle spéciale a fait de Saint François d'Assise, le patron céleste des écologistes» d'où depuis l'an dernier, cette paroisse est devenue la paroisse des écologistes. Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou après avoir indiqué que le mois de juin est consacré à l'environnement, a plaidé pour la sauvegarde de la création: «En plaçant l'homme au centre de la nature, Dieu l'invite en même temps et cela explicitement à exercer sa maîtrise sur elle, à la continuer en quelque sorte», a-t-il déclaré avant



Mgr Bienvenu Manamika



Mgr Javier Herrera Corona



Abbé Servais Moumoko Loupeth



Mme la ministre A. Soudan Nonault

invendables.» Le nonce apostolique a, lui aussi, apporté sa part de plaidoyer pour la préservation et la sauvegarde de l'environ-

tous de faire quelques chose de concret pour préserver et restaurer l'équilibre et la coexistence harmonieuse avec la nature», a-t-il déclaré. Mme la ministre Arlette Soudan Nonault après avoir fait l'historique de l'action pastorale en faveur de la protection de l'environnement des papes Jean Vingt Trois, Paul VI, Jean Paul II, Benoît XVI et François, a exprimé l'espoir que le Gouvernement porte sur l'Eglise catholique afin d'apporter sa contribution à cette sensibilisation en faveur de la sauvegarde de la création: «Nous comptons sur l'Eglise catholique pour nous rappeler à l'ordre, nous interpeller, nous sensibiliser, (...) à la manière du Pape François afin de nous faire prendre conscience, à chaque congolaise, à chaque congolais qu'en préservant l'environnement, nous nous préservons nous-mêmes, mais aussi nos prochains et les générations futures.» Réitérant l'appel lancé aux Gouvernants de la planète par le Pape François dans son exhortation Laudato Si', Mme Arlette Soudan Nonault a souligné que la journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création, offre l'occasion d'intensifier et de sensibiliser les populations contre les méfaits du changement climatique et pour la protection de l'environnement. «Saint François d'Assise, patron de l'environnement et de l'écologie est mis à contribution et le 13 juin de chaque année est comme un principe vecteur par lequel la communauté internationale encourage la prise de conscience et les actions de grandes envergures pour la sauvegarde de l'environnement.», a-t-elle déclaré.

Pascal BIOZI KIMINOU et Gislain Wilfrid BOUMBA



Vue des participants à la messe

Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando et plusieurs prêtres.

«La terre, notre maison commune». C'est ce que l'on pouvait lire sur les banderoles et autres affiches à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création. L'objectif étant d'invoquer la miséricorde divine pour que la terre, notre maison commune ne subisse pas les méfaits du changement climatique et que l'humanité puisse prendre conscience face à la dégradation de la terre, pour la protéger et la préserver.

Au cours de la messe, la fraternité paroissiale Saint Antoine de Padoue a commémoré ses 42 ans d'existence. La messe animée par la chorale paroissiale Maranatha a été rehaussée de la présence de quelques ambassadeurs accrédités au Congo et chefs de mission diplomatique, notamment ceux de France,

de poursuivre: «En partant des recommandations du Seigneur, nous avons l'urgent devoir de développer dans la charité, en pensant non seulement aux contemporains, mais aussi aux générations futures.» Au terme de sa prédication, le président de

nement, en s'appuyant sur l'encyclique du Pape François Laudato Si', sur le respect de la création, la protection et la préservation de la nature: «L'écologie et la préservation de notre maison commune est un sujet qui trouve de nombreuses synergies dans



Vue des membres de la chorale paroissiale animant la messe

la CEC a fait remarquer: «Au Congo, cette sauvegarde, cette préservation de l'environnement passe par le respect des terres que Dieu nous a données, terres reçues de nos aïeux, terres

le monde et qui évolue rapidement et constamment. Chaque jour de plus en plus de personnes s'accordent sur l'impact négatif de la dégradation de l'environnement et sur l'urgence pour nous

Qui est-il donc pour que même le vent et la mer lui obéissent?

Textes: Jb 38, 1.8-11; Ps 106; 2Co 5, 14-17; Mc 4, 25-41

Frères et sœurs, devant l'évolution vertigineuse du monde actuel, nous sommes parfois confrontés à des situations difficiles. Les textes de ce dimanche nous rappellent la proximité de Dieu dans notre vie. Devant les problèmes et drames de l'homme, Dieu est toujours présent, son regard est toujours tourné vers l'homme, car Dieu a un projet cohérent sur l'homme. Le texte de Job nous invite à faire confiance en Dieu, à dépendre de lui, à s'abandonner entre ses mains.

Dieu ne nous abandonne pas lorsque nous sommes aux prises avec les tempêtes de la vie. Pendant que Jésus est dans la barque, devant la tempête, les disciples sont bouleversés et emportés par la peur, ils se trouvent abandonnés et réveillent Jésus. Devant les situations de la vie, devant les guerres, la famine, le chômage, la maladie, nous sommes parfois bouleversés, mais Jésus n'est pas loin, il ne dort pas, il est à nos côtés. Sainte Thérèse d'Avila nous le rappelle que c'est au cœur des tempêtes que Dieu nous recherche le plus. Il n'est jamais loin, il est là pour nous sauver dans les moments difficiles. Le chrétien est celui qui invite le Christ dans sa barque devant les tempêtes de la vie. La barque ballottée par la tempête est l'image de l'Eglise qui siècle après siècle se trouve dans la tourmente, parfois secouée par les médias... Le Christ accompagne son Eglise même en temps de crise.

Au milieu d'un monde plein de changement, des pays devenus agnostiques à la morale quasiment décadente, à l'éthique inexistante, nous avons l'impression qu'aucune barrière ne retient la corruption, l'immoralité, la délinquance juvénile, la cupidité, les familles s'éclatent, les mariages sont disloqués, malgré tout cela Jésus nous dit: «n'ayez pas peur», il nous invite à l'espérance malgré les difficultés auxquelles nous pouvons faire face. Malgré le chaos et le temps orageux, nous pouvons être en paix et garder notre sérénité aussi longtemps que le Christ est avec nous. Notre père vient de sa présence avec nous. Il est dans sa barque, comment le bateau pourrait-il couler quand Jésus est présent lui le fils de Dieu, la parole créatrice, la source de la vie, il est présent là où deux ou trois sont réunis en son nom, il est présent dans l'Eucharistie où il donne son corps comme nourriture. En ce dimanche, nous sommes invités à sortir de la peur pour demeurer dans la présence de Dieu. Ainsi pouvons-nous dire avec Saint Augustin que le sommeil du Christ est le signe d'un mystère. Les occupants de la barque représentent les âmes traversant la vie de ce monde sur le bois de la croix. En outre, la barque est la figure de l'Eglise. Oui, vraiment, tous les fidèles sont des temples où Dieu habite, et le cœur de chacun d'eux est une barque navigant sur la mer: elle ne peut sombrer si l'esprit entretient de bonnes pensées.

Abbé Ander KETIKETI

(Administrateur paroissial de Sainte Thérèse de Ngambio)

NECROLOGIE

Les obsèques de François d'Assise BAKOUMA «Ya Diazia-Mbongo», agent des Douanes à la retraite, ancien membre du protocole de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et du Comité d'organisation du groupe Ges-thémanie de la paroisse Saint Pierre Claver, décédé lundi 10 juin 2024 à Brazzaville se dérouleront mardi 25 juin, selon le programme ci-après:

8h30-9h30: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h30-11h30: Recueillement au domicile du défunt à Mayanga (arrêt Ecole).

12h: Messe de requiem en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo
13h30: Départ pour le cimetière privé Wayako quartier Mayanga
16h: Fin de la cérémonie.

N.B.: Le défunt a prêté ses services à la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et à l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC).



... Ils ont dit: ...

Mme Pauline Loufoua, une participante à la messe: «L'ar-



chevêque nous a interpellés tous que les terres congolaises, c'est un don de Dieu, ce sont des terres que nos ancêtres nous ont léguées. En réfléchissant, les anciens, même pour les travaux champêtres ne vendaient pas les terres. Ils les cédaient gratuitement. Ceux à qui on cédait ces terres pouvaient symboliquement donner quelque chose: ça pouvait être une dame-jeanne de vin rouge. C'est aussi une interpellation pour dire: «Sauvegardons nos terres.»

Propos recueillis par Gislain Wilfrid BOUMBA

ITALIE-CONGO

Une coopération fondée sur des bases solides

La coopération entre l'Italie et le Congo se renforce jour après jour. Ces jours-ci, elle a connu de nouveaux lieux d'ancrage, qui illustrent l'ouverture de plusieurs horizons et perspectives. C'est ce à quoi s'emploie depuis sa prise de fonction l'actuel ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata. Lors de la célébration de la fête nationale de son pays, lundi 3 juin dernier à Brazzaville, le diplomate italien a salué cette coopération entre les deux Etats qui s'intensifie et se réchauffe de plus en plus dans de nombreux domaines.



L'ambassadeur Enrico Nunziata et la ministre Jacqueline Lydia Mikolo

A l'occasion de la soirée commémorative au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza de la 78^e édition de cette fête instituée le 2 juin 1946, qui a consacré la naissance de la République italienne et sanctionné la fin de la monarchie, après la Seconde guerre mondiale et la libération du nazi-fascisme, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Italie en République du Congo a permis de croire davantage à la coopération bilatérale ou multilatérale entre son pays et le Congo, vieille des décennies. Il a posé les bases d'un aggiornamento (mise à jour) de cette amitié légendaire entre les deux peuples dont l'une des fondations demeure le personnage de l'explorateur franco-italien Pierre Savorgnan De Brazza.



Au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, l'ambassadeur d'Italie a salué la coopération entre son pays et le Congo

Devant les membres du gouvernement congolais présents à la cérémonie, conduits par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Enrico Nunziata a prôné l'atlantisme et le multilatéralisme qui sont pour l'Italie des piliers fondamentaux de sa politique étrangère au sein de laquelle l'Afrique occupe une place centrale. En témoigne le Sommet Italie-Afrique, à travers lequel «le gouvernement italien a voulu écrire une nouvelle page dans la relation avec le continent et jeter les bases de la construction d'un modèle de développement et de coopération qui soit toujours, sur un pied d'égalité, sans intentions paternalistes ou prédatrices». «Avec cette approche, a précisé l'ambassadeur d'Italie, nous écoutons les besoins de nos partenaires africains pour identifier ensemble les réponses que l'Italie peut contribuer à apporter, en tirant le meilleur parti des grandes capacités de notre système entrepreneurial, académique et culturel». Il a en effet dévoilé la vision qui inspire le Plan Mattei pour l'Afrique, qui porte le nom du fondateur d'ENI, Enrico Mattei. C'est un plan de développement stratégique partagé, qui permet d'intensifier les relations avec de nombreux pays du continent afin de viser à atteindre des objectifs concrets et tangibles. La République du Congo a expliqué l'ambassadeur d'Italie, a déjà été incluse dans la liste des pays prioritaires pour la coopération italienne au développement, également en tant que pays pilote pour l'application du plan Mattei, en particulier dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'énergie, ainsi que dans d'autres secteurs tout aussi importants tels que la santé, l'agriculture et la formation. Enrico Nunziata a par ailleurs énuméré les valeurs fondamentales que l'on retrouve dans la Constitution italienne: la primauté de l'égalité entre les êtres humains, la dignité, la liberté, la solidarité, les droits et les devoirs, la répudiation de la guerre comme instrument d'offense à la liberté des autres peuples et comme moyen de régler les différends internationaux. Valeurs qui sont également à la base de la création de l'Union européenne, dont l'Italie est un membre fondateur. Depuis les années 2000 avec l'implantation des laboratoires pour la promotion de la langue et la civilisation italiennes à Brazzaville et à Pointe-Noire, plusieurs jeunes du Congo apprennent la langue de Dante Alighieri. Ce projet leur permet d'aller étudier chaque année dans les universités italiennes et devenir des cadres.

Aristide Ghislain NGOUMA

CREDAF

Ludovic Itoua élu président pour une année

Dans le but d'accompagner les pays membres dans leurs projets de réforme, le Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) en collaboration avec la Direction générale des impôts et des domaines (DGID), a organisé du 11 au 14 juin 2024, à Brazzaville, la 37^e Conférence annuelle du CREDAF. A l'issue des travaux, Ludovic Itoua, directeur général de la DGID, a été élu président du cercle pour un mandat d'une année.



Ludovic Itoua

DGID a souligné que les rencontres du CREDAF ont montré la pertinence de la politique fiscale fondée sur l'élargissement de l'assiette et sur une

Cette rencontre s'est tenue sous le thème: «Collecte et exploitation des données: des enjeux nationaux à la dimension internationale». Les délégués ont validé les travaux de la première année 2023-2024, de la deuxième période triennale (2023-2026) et de la nouvelle stratégie du CREDAF adoptée en 2018 lors de l'assemblée générale d'Haïti.

Les travaux ont démarré par une table ronde pour présenter un panorama global des enjeux liés à la collecte et à l'exploitation des données. Ils ont consisté en trois ateliers: les stratégies de collecte et d'intégration des données; la gestion des données et mise en œuvre des piliers 1&2 et la gestion des données et échange de renseignements internationaux.

Pour Catherine Lemesle, secrétaire générale du CREDAF, la rencontre a constitué une étape pour tous les travaux cette année. «A l'image du pétrole qui était de l'or et façonné le siècle précédent. C'est maintenant la donnée qui se révèle être le nouvel eldorado du 21^e siècle. Cette ressource précieuse, un vé-

ritable moteur de l'économie numérique, transforme nos modes de vie et de consommation de manière inédite», a-t-elle ajouté. De même, la secrétaire générale a invité les membres du CREDAF à se former et à apprendre à exploiter la mine d'or avec discernement et responsabilité. De son côté, Ludovic Itoua a affirmé que les administrations



Les membres du CREDAF entourés du ministre Jean Baptiste Ondaye

fiscales vivent des évolutions significatives. Elles ont été mises face à des enjeux qui ont impliqué des mutations dans des démarches visant à optimiser la mobilisation des ressources nécessaires au financement des dépenses publiques. Le directeur général de la

meilleure répartition de la charge fiscale. «Nous avons la ferme volonté de maximiser nos recettes. L'absence d'une bonne information ou sa mauvaise exploitation est fatale pour nos administrations dans le cadre de l'optimisation des recettes fiscales. Nous avons l'obligation de nous doter d'ou-

tils appropriés pour la collecte et l'exploitation des données», a-t-il souligné.

A l'ouverture des travaux, Jean Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des Finances a loué l'initiative du CREDAF. Il a indiqué que le Gouvernement congolais conduit un important chantier de reconstruction de son administration fiscale. Cette réforme cible notamment la collecte et l'exploitation des données ainsi que leur impact sur la mobilisation des recettes fiscales.

«Nos économies sont confrontées à de nombreux défis et elles sont exposées aux risques d'optimisation fiscale et d'érosion des bases taxables. Dans ce contexte, il est urgent de faire évoluer nos habitudes, en quittant notre perception traditionnelle du système fiscal actuel pour migrer vers un système de captation fiscale des revenus issus de l'économie numérique», a déclaré le ministre.

Avant la clôture des travaux, la passation des pouvoirs a eu lieu entre le représentant du président du CREDAF de la Guinée et le nouveau président entrant du Congo. La vice-présidence est assurée par le directeur général des impôts de la République démocratique du Congo. Elle accueillera la prochaine réunion du CREDAF en 2025.

Aybienevi N'KOUKA-KOUDISSA

INFRASTRUCTURES POLICIERES

Améliorer les conditions de détention des prévenus

Dans le cadre du programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise, soutenu par l'Union européenne (UE) à travers le projet "police+", Jean-Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs et la délégation de l'UE conduite par son ambassadeur Giacomo Durazzo et Mme Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo ont effectué une visite du projet, le 6 juin 2024, au commissariat central de police de la Tsiémé, à Talangai (Brazzaville) pour se rendre compte de l'évolution du travail sur la mise en place des commissariats pilotes.



Les officiels pendant la visite du projet

Le commissariat central de la Tsiémé est retenu comme commissariat pilote parmi les trois choisis dans le pays: le commissariat central du Djoué, à Brazzaville, et un à Pointe-Noire.

Le projet "police+" vise les aménagements des infrastructures policières par la réhabilitation et la construction de nouveaux bâtiments des commissariats. Il est financé par l'Union européenne et exécuté par l'expertise française, sous le pilotage de Hervé Le Pennec, chef de projet, et mis en œuvre pour la professionnalisation de la police.

Les invités ont été éduqués sur l'avancement du projet à travers les explications du chef de projet, appuyées par une séance de projection des maquettes. Les nouveaux commissariats comprendront des

bâtiments dédiés à l'accueil et les bureaux, ainsi qu'au renforcement de la sécurité et à la surveillance. Actuellement, les commissariats sont dans un état non conformes, les sanitaires sont dégradés.

Hervé Le Pennec a souligné: «L'objectif du projet est d'accompagner l'Etat dans la promotion du respect des droits humains auprès des forces de police en prévenant de toute forme de tortures, de traitement dégradant ou inhumain».

Les nouveaux modèles de commissariats proposeront un meilleur accueil aux interpellés, apporteront plus de professionnalisme lors des dépôts de plainte et s'assureront ultérieurement de la meilleure prise en compte des victimes, dont les femmes et les enfants, a-t-il ajouté.

Pour sa part, Giacomo Durazzo

a indiqué: «L'idée a été de venir en format d'équipe Europe, puisque c'est un programme de l'UE pour voir qu'est-ce qu'on est en train de faire ici, comme c'est l'un des trois commissariats pilotes retenus pour la réhabilitation des infrastructures. Il a été question de voir comment le programme a travaillé en étroite collaboration avec les autorités pour concevoir un type de commissariat, qui réponde plus aux exigences du public, de sécurité et aux exigences de bien-être des prévenus et des policiers. L'idée est d'améliorer les conditions pour que la police travaille mieux et en meilleur contact avec les

populations». Le lieutenant-colonel Clotaire Oboramoessé, commissaire central de la Tsiémé s'est ajouté: «Nous voulons que ce projet se réalise. Il va nous permettre de changer le cadre de travail, l'aménagement de nos geôles et les bureaux des policiers».

Le lancement du programme a eu lieu le 13 juin 2023. La fin des travaux est prévue pour 2026. L'expert français œuvre aussi pour que le projet assure la formation des formateurs, car le relai sera pris par la partie congolaise.

Philippe BANZ

Pierre Aimé MABIALA POATY

Notaire en la résidence de la Cour d'Appel de Pointe-Noire,
Office sis à Pointe-Noire,
Centre-Ville, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble Tour
Mayombe, Entrée B, 5^e Etage, Appartement 15,
E-mail: pierreaimemp@gmail.com

**ANNONCE LEGALE PORTANT DESIGNATION DE
L'ADMINISTRATRICE PROVISOIRE DE RITA & SERVICES,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Suite au décès de Monsieur **POATI Pascal**, Associé Majoritaire et Gérant Statutaire de la Société à Responsabilité Limitée **RITA & SERVICES**, suivant ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du vingt-sept décembre deux mil vingt-trois, déposée auprès du Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la loi, sous le numéro **CG-PNR-01-2024-D-00508**, portant désignation de Madame POATY Prisca Flore, demeurant à Pointe-Noire, Quartier Raffinerie, Téléphone : (242) 05 346 55 12, en qualité d'Administratrice Provisoire de **RITA & SERVICES, SARL**, régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2002-B12-00188, au Capital de F. CFA TROIS MILLIONS, **Siège social**: Rue Joséphine MBOUMBA, Quartier Raffinerie, Arrondissement 05, MONGO MPOUKOU, Pointe-Noire.

POUR AVIS,

Pierre-Aimé MABIALA POATY,
Notaire.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville 1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussysyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

BZZWORLD CONGO S.A.R.L.U

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: N°03 TER, RUE BOMITABA, ARRONDISSEMENT III POTO-POTO,
Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2024-B13-00266

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date du 04 avril 2024 à Brazzaville, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto le 16 avril 2024, sous Folio **070/23 n°1731**, il a été constitué une société dénommée: «**BZZWORLD CONGO**» S.A.R.L.U.
Dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: 1.000.000 Francs CFA

Siège: N°03 TER, RUE BOMITABA, ARRONDISSEMENT III POTO-POTO, Brazzaville

Objet: IMPORT-EXPORT DES PRODUITS MANUFACTURES ET TRAINING

Durée: 99 Années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **RCCM CG-BZV-01-2024-B13-00266** du 06 Mai 2024.

Gérance: Madame **BOUTOTO Marianne** est la Gérante de la Société.

Un Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville 1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél.: 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussysyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AFRICLOTHING S.A.R.L.U

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: 1555, Avenue des 3 martyrs Batignolles, Mougali, Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2024-B13-00284

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date du 03 Mai 2024 à Brazzaville, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto le 03 Mai 2024, sous Folio **080/14 n°2021**, il a été constitué une société dénommée: «**AFRICLOTHING**» S.A.R.L.U.
Dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: 1.000.000 Francs CFA

Siège: 1555, Avenue des 3 martyrs Batignolles, Mougali, Brazzaville

Objet: IMPORTATION ET EXPORTATION, VENTE EN GROS ET DETAIL DES FRIPERIES

Durée: 99 Années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **RCCM CG-BZV-01-2024-B13-00284** du 15 juin 2024.

Gérance: Monsieur **NFOR BIAKAI Belmondong** est le Gérant de la Société.

Un Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél.: 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
BP: 14771
E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussysyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

JM INTERNATIONAL CONGO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
AU CAPITAL SOCIAL DE: UN MILLION (1.000.000) F.CFA
SIEGE: APPARTEMENT N°401 IMMEUBLE CNSS CENTRE VILLE BRAZZAVILLE
RCCM N°: CG-BZV-01-2019-B13-00158

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-verbal de l'**Assemblée Générale Extraordinaire** des associés tenue en date du 30 Mai 2024 à Brazzaville, et reçu par Maître **Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU** à la même date, dûment enregistré à Brazzaville en date du 03 Juin 2024, aux Domaines et Timbres de la plaine à Mpila, sous Folio **101/54, n°3526**, il a été décidé de:

- La dissolution anticipée de la Société «**JM INTERNATIONAL CONGO**» en sigle «**JM CONGO-SARL**» à compter du 07 Juin 2024;
- La nomination d'une liquidatrice amiable, à savoir: Madame **BOUTOTO Marianne**;
- La fixation des obligations et pouvoirs du liquidateur. A cet effet, Le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission pour une durée de trois (03) ans.

Dépôt du Procès verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 05 Juin 2024, enregistré sous le numéro **CG-BZV-01-2024-D-00414**.

Mention modificative a été portée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 07 Juin 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2019-B13-00158**.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

BACCALAUREAT GENERAL

90028 candidats ont affronté les épreuves écrites

Les épreuves écrites du baccalauréat se sont déroulées du 18 au 21 juin 2024 sur l'ensemble du territoire national. 90028 candidats, dont 91 de Luanda-Cabinda, répartis dans 242 centres, ont pris part à cet examen d'Etat dans les différentes séries (littéraire et scientifique).

Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation accompagné des ministres Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, de l'Enseignement technique et professionnel, et Jean Rosaire Ibara, du contrôle d'Etat et de Pierre Cebert Ibocko Onanga, préfet de Brazzaville, a lancé officiellement les épreuves écrites au lycée Pierre Savorgnan. Après, la délégation a effectué la ronde de quelques centres d'examen. Cette ronde a concerné les lycées Pierre Savorgnan de Brazza et Chaminade. Cette visite a permis aux membres du Gouvernement de se rendre compte de la bonne organisation et du bon déroulement de cet examen d'Etat. Pour cette session, Brazzaville compte 42.248 candidats, soit 8.124 livres répartis dans 90 centres.



Jean-Luc Mouthou lançant les épreuves

A la fin de la ronde, Jean-Luc Mouthou s'est prêté à l'exercice des questions-réponses avec la presse. «Le Gouvernement est mobilisé pour cet examen d'Etat qui permettra à notre jeunesse d'obtenir le diplôme qui leur ouvre les portes de l'université. L'année dernière le nombre des candidats était à la hausse à plus de 92 mille par rapport à cette année en baisse drastique de 2%.»

A signaler que depuis l'année dernière, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a mis en place un cadre juridique, à commencer par la campagne de sensibilisation des candidats et l'élaboration des listes définitives afin de lutter

contre la fraude. La Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) a déployé les banderoles dans les centres d'examen pour sensibiliser et lutter contre la fraude.

Pascal BIOZI KIMINO

Une candidate accouche dans un centre d'examen

«Un fait à signaler au lycée Pierre Savorgnan de Brazza: une candidate a accouché d'un bébé et, rapidement, elle a été prise en charge, d'abord par les services de la sécurité civile (sapeurs-pompiers) avant d'être transférée, vers un grand centre hospitalier.»

DISTINCTIONS

Les ministres Jean-Luc Mouthou et Maguessa Ebomé faits docteurs Honoris Causa

Après Abidjan en Côte d'Ivoire, en 2023, la capitale Brazzaville au Congo a été honorée en abritant le samedi 8 juin 2024 la cérémonie solennelle de couronnement des personnalités politiques, religieuses et acteurs de l'éducation de l'Afrique centrale. C'est la Glory international university (GIU) qui a remis la distinction de docteur Honoris Causa à cinq acteurs africains qui ont marqué de leurs oeuvres différents domaines de la société.



Les ministres Mouthou, Maguessa Ebomé et les autres lauréats

Outre les titres de Docteur Honoris causa, les cinq lauréats ont reçu des diplômes d'honneur. De ces récipiendaires, on compte deux membres du Gouvernement congolais: les ministres Jean-Luc Mouthou et Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, respectivement de l'enseignement général et de l'enseignement technique et professionnel ainsi que trois acteurs de la société civile: Vincent Madzou, président du conseil d'administration de l'Ecole africaine de développement, Congo; la sénatrice camerounaise Biyaca Kapyn Tekla et le pasteur visionnaire de l'église Centre missionnaire "Bon samaritain". La Glory international university a bénéficié du partenariat de l'Ecole africaine pour la paix pour

l'organisation de cette cérémonie de distinction. Cette structure académique est basée en Californie, aux USA. Depuis 2019, son siège Afrique est au Burkina Faso. Ses formations se déroulent à distance. Pour le représentant du directeur général de cet alma-mater, le doctorat Honoris Causa n'est pas un simple diplôme académique; il incarne une reconnaissance symbolique des mérites exceptionnels et du prestige des personnes honorées. Contrairement au doctorat traditionnel, il souligne l'influence positive, les réalisations exceptionnelles et l'impact significatif de ces personnalités dans la société, a-t-il souligné. S'exprimant au nom des récipiendaires, le ministre Jean-Luc Mouthou a remercié les organisa-

teurs pour cette reconnaissance à leur égard. «Le GIU est une université qui est à l'avant-garde de l'offre de formation à distance de haute qualité. C'est avec une profonde gratitude envers le Président de la République Denis Sassou Nguesso que je tiens à m'exprimer pour la confiance exceptionnelle qu'il a bien voulu placée en nous en tant que commis de l'Etat en nous confiant de diriger des structures sensibles de l'éducation de notre pays. Cette marque de confiance a été pour nous une source d'inspiration et de détermination qui nous a poussé à oeuvrer sans relâche au service de notre nation», a dit le ministre de l'Enseignement général.

Richélie Mines MAKANGA (Stagiare)

UNAMAC

Rencontre nationale autour du handicap au Congo

Le Comité national de plaidoyer sur le protocole africain sur le handicap était en réunion, le samedi 1^{er} juin 2024 à Brazzaville. C'était sous la houlette de Mme Thérèse Kamango née Loutékila, directrice exécutive de l'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (UNAMAC), avec à ses côtés M. Cyr Claudier Kokolo, son président, ainsi que Jean De Dieu Mpassi Massamba, coordonnateur du projet.



Les participants à la réunion

Cette rencontre a réuni les délégués de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Elle s'est inscrite dans le cadre des activités de routine de ce comité. A cette occasion, les participants se sont partagés les informations et les expériences sur les activités menées sur le terrain afin d'avoir le même niveau d'informations sur la mise en oeuvre du projet concernant: la ratification du protocole et sa vulgarisation; la sensibilisation et le plaidoyer sur la santé; le droit sexuel et reproductif (SDSR). Il s'est agi également de scruter les différents problèmes rencontrés par les déficients visuels au moment où l'UNAMAC à travers ce projet s'est engagée à assainir l'environnement social des déficients visuels du Congo. «Ce projet va s'étendre également au nord du pays dans les années à venir. J'exhorte les membres du comité à tous les niveaux à s'impliquer davantage pour sa bonne marche», a fait savoir Mme Thérèse Kamango née

Loutékila. Le président Cyr Claudier Kokolo s'est voulu rassurant: «Ce programme a été initié par notre grand partenaire qui est l'Union africaine des aveugles. Il s'exécute depuis trois ans environ. Vous tous vous avez mis la main à la pâte pour sa réussite et surtout pour la mise en oeuvre de l'article 17 contenu dans ce protocole». Le travail que nous sommes en train de réaliser n'est pas vain, a-t-il poursuivi. Il consiste d'abord à renforcer les capacités des membres pour que le Congo dispose des véritables leaders capables de défendre les droits des personnes vivant avec handicap. La défense des droits ne s'arrêtera pas à la défense des droits des personnes vivant avec handicap, mais nous irons plus loin», a-t-il promis.

Alain-Patrick MASSAMBA

PARENTS D'ÉLÈVES

Mise en place de la coordination d'un Fonds de solidarité agissante

Sous l'égide de Jean Boumandouki, coordonnateur départemental de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) de Brazzaville, il a été mis en place une coordination de l'initiative Fonds de solidarité agissante (FOSA) des responsables de l'APEEC. C'était au cours d'une assemblée générale tenue le 17 mai 2024 dans la salle de conférences du CEG André Grénard Matsoua à Brazzaville.



La coordination du FOSA

La rencontre a rassemblé une centaine de participants représentant le bureau coordonnateur départemental (Bucode) de Brazzaville, le commissariat départemental aux comptes (Codeco) et des représentants des Plateaux.

Peu avant la mise en place de cette coordination, le président de la séance a exposé la philosophie de cette initiative basée sur l'assistance sociale des membres de l'APEEC. «L'adhésion massive des membres de l'APEEC est attendue et chacun doit être à jour dans ses cotisations statutaires.

C'est la condition sine qua non pour bénéficier des prestations du Fosa» a-t-il expliqué.

La coordination départementale du FOSA de Brazzaville se compose de cinq membres: coordonnateur Philippe Thomys Tomadiatounga Diamassamba; coordonnateur adjoint Donatien Elenga. Et trois autres membres exerçant les fonctions de secrétaire général, de secrétaire aux affaires sociales et de trésorière. À signaler que le FOSA est non seulement une des dispositions statutaires de l'APEEC à l'article 6 alinéa 3; mais aussi réglementaires à l'article 22. Il est un groupe de travail sur la dimension sociale des parents d'élèves. Le Fosa est déjà opérationnel dans plusieurs départements à l'instar du département, de Pointe Noire. Le coordonnateur de l'APEEC Brazzaville a saisi l'occasion pour faire un bref aperçu du travail abattu par l'APEEC dans les neuf arrondissements de Brazzaville, entre autres: l'envoi des rapports sur «les projets écoles» financés par l'APEEC.

Victor GUEMBELA

"TRADING OIL GAZ INVEST" En sigle «TROGI»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de cinq millions (5.000.000) de Francs CFA
Siège social : Sis 87, Avenue Charles DE GAULLES, Centre-ville
Pointe-Noire

CONSTITUTION

Conformément à la loi, il a été constitué, le neuf mai deux mil vingt-quatre, une Société A Responsabilité Limitée dénommée «TRADING OIL GAZ INVEST», dont les statuts ont été enregistrés au Bureau de l'Enregistrement Domaines et Timbres, Pointe-Noire CENTRE, le 29 mai 2024, sous Folio 099/14 n°4088.

OBJET:
La société a pour objet:

- La vente et la distribution de Gaz et Pétrole;
- L'affrètement de navires offshore;
- L'ingénierie offshore et marine;
- La maintenance onshore;

SIÈGE SOCIAL:

Le siège social est fixé au numéro 44 de la

rue des pélicans, BP4240, vers l'ex Boudha Bar, Centre-Ville, Pointe-Noire.

APPORTS EN NUMÉRAIRE:

Lors de la constitution, les associés ont apporté à la société la somme de 5.000.000 FCFA.

GERANCE:

Madame **ONDZE SALASSANDA Maryline Sami Nadège** demeurant et domiciliée à Pointe-Noire, a été nommée en qualité de Gérant.

DEPOT AU GREFFE:

La société est immatriculée au registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B12-00101** du 03 juin 2024.

Pour insertion légale

Le Gérant



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
CABINET

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PROCLIMAT)

**ANNONCE DE PROROGATION DE LA DATE BUTOIRE DE DEPOT
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE RELATIFS A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
DU 27 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) DE DIRECTION**

Cher(e)s Candidat(e)s,
Nous avons le plaisir de vous informer que la date limite de dépôt des dossiers de candidature pour le poste d'assistant (e) de direction au sein du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face aux changements climatiques (ProClimat), initialement prévue le 11 juin 2024, est prorogée au **18 juin 2024**, à 14 heures précises.

Le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face aux changements climatiques (ProClimat Congo), en partenariat avec la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD - 9493-CG), le Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN - C0684-CG) et l'Association internationale de développement (IDA - 7433-CG), offre ainsi une opportunité supplémentaire aux candidats intéressés de rejoindre son équipe dédiée au développement durable en République du Congo.

Pour obtenir de plus amples informations sur le poste et pour accéder aux Termes de Référence (TDRs), veuillez nous contacter via l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com.

L'UGP-ProClimat est également disponible pour vous recevoir à notre siège situé à l'adresse physique suivante: Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures (heures locales).

Les candidats éligibles doivent envoyer leurs dossiers à l'adresse e-mail mentionnée ci-dessus au plus tard le **25 juin 2024 à 14 heures précises**. Veuillez préciser le titre du poste et votre nom dans l'objet de votre courriel. Les dossiers transmis après cette date ne seront pas examinés.

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
CABINET

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PROCLIMAT)

**ANNONCE DE PROROGATION DE LA DATE BUTOIR DE DEPOT
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE RELATIFS A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
DU 27 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF(VE)
ET FINANCIER(E)**

Cher(e)s Candidat(e)s,
Nous avons le plaisir de vous informer que la date limite de dépôt des dossiers de candidature pour le poste d'assistant (e) administratif (ve) et financier (e) de direction au sein du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face aux changements climatiques (ProClimat), initialement prévue le 11 juin 2024, est prorogée au **18 juin 2024**, à 14 heures précises.

Le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face aux changements climatiques (ProClimat Congo), en partenariat avec la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD - 9493-CG), le Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN - C0684-CG) et l'Association internationale de développement (IDA - 7433-CG), offre ainsi une opportunité supplémentaire aux candidats intéressés de rejoindre son équipe dédiée au développement durable en République du Congo.

Pour obtenir de plus amples informations sur le poste et pour accéder aux Termes de Référence (TDRs), veuillez nous contacter via l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com.

L'UGP-ProClimat est également disponible pour vous recevoir à notre siège situé à l'adresse physique suivante: Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures (heures locales).

Les candidats éligibles doivent envoyer leurs dossiers à l'adresse e-mail mentionnée ci-dessus au plus tard le **25 juin 2024 à 14 heures précises**. Veuillez préciser le titre du poste et votre nom dans l'objet de votre courriel. Les dossiers transmis après cette date ne seront pas examinés.

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
CABINET

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONTRAT

(Recrutement d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'audit environnemental et social du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH))

Pays: République du Congo

Agence d'exécution: Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).

Nom du Projet: Audit environnemental et social du Projet de Développement des Compétences et de Ressources Humaines (PDCRH)

Numéro de Prêt: 2100150033294

Référence de l'AMI: N° 015/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP

Mode d'acquisition: Consultation individuelle (CI)

Nom de l'attributaire du contrat **Guy Cossi WOKOU**

Tél: (+229) 97 60 60 98 / 77 26 57 66

E-mail: segla1645@gmail.com

Durée d'exécution du contrat: Quarante (40) jours

Montant du contrat: 22.000.000 F CFA HT HDD

Synthèse de l'objet du contrat: L'objectif du contrat est d'évaluer la performance et le niveau de conformité du projet aux exigences environnementales et sociales applicables.

N.B.: Tout candidat qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 21 juin 2024. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

Contact: Cellule d'Exécution du PDCRH, sis, 252, Camps des Sommeilleux,
derrière la DEC Générale,
Baongo, Brazzaville, Téléphone (+242) 06.632.54.06

La Coordonnatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
CABINET

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PROCLIMAT)

**ANNONCE DE PROROGATION DE LA DATE BUTOIR DE DEPOT
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE RELATIFS A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
DU 27 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN PASSATION DES
MARCHES**

Cher(e)s Candidat(e)s,
Nous avons le plaisir de vous informer que la date limite de dépôt des dossiers de candidature pour le poste d'assistant (e) en passation des marchés au sein du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face aux changements climatiques (ProClimat), initialement prévue le 11 juin 2024, est prorogée au **18 juin 2024**, à 14 heures précises.

Le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face aux changements climatiques (ProClimat Congo), en partenariat avec la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD - 9493-CG), le Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN - C0684-CG) et l'Association internationale de développement (IDA - 7433-CG), offre ainsi une opportunité supplémentaire aux candidats intéressés de rejoindre son équipe dédiée au développement durable en République du Congo.

Pour obtenir de plus amples informations sur le poste et pour accéder aux Termes de Référence (TDRs), veuillez nous contacter via l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com.

L'UGP-ProClimat est également disponible pour vous recevoir à notre siège situé à l'adresse physique suivante: Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures (heures locales).

Les candidats éligibles doivent envoyer leurs dossiers à l'adresse e-mail mentionnée ci-dessus au plus tard le **25 juin 2024 à 14 heures précises**. Veuillez préciser le titre du poste et votre nom dans l'objet de votre courriel. Les dossiers transmis après cette date ne seront pas examinés.

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

REMISE OFFICIELLE DU PRIX DECOUVERTES RFI 2023

Jessy B. a dédié son prix au Congo

C'est dans une ambiance festive et devant un public nombreux que l'artiste-rappeuse congolaise Jessy B., lauréate du concours Découvertes RFI (Radio France internationale) 2023, a reçu officiellement son prix des mains du directeur de RFI, Jean-Marc Four qui a fait le déplacement de Brazzaville, avec une forte équipe pour la circonstance. C'était, le 13 juin 2024 à l'esplanade de l'Institut français du Congo, en présence de Lydie Pongault, ministre en charge de l'Industrie culturelle; d'Arlette Soudan Nonault, ministre en charge de l'Environnement; de Claudia Sassou-Nguesso, conseillère du Chef de l'Etat; de Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo... Cette cérémonie a été couplée d'un grand concert qui a permis à l'artiste à l'honneur de faire valoir son talent.



Excellente prestation de Jessy B. sur scène

"Ca va aller", "Ne doute pas"... Un moment crucial de sa vie artistique.

Parlant du choix de Brazzaville pour la remise de ce prix et de celui de Jessy B., Jean-Marc Four a souligné: «Ce prix Découvertes, nous allons arrêter de le remettre à Paris. C'est nous qui allons venir sur les terres des lauréats pour le remettre, et nous sommes ici pour cela». Du choix porté sur Jessy B., il a relevé: «Nous l'avons choisie par sa musique, mais aussi ses textes. Elle est déjà une star ici (N.D.L.R. au Congo), et j'espère qu'avec nous, elle va devenir une grande star de la musique dans le monde. C'est pour cela que nous l'avons choisie comme lauréate. Je suis sûr qu'elle va représenter le Congo de par le monde».

ses rêves. Je dédie également ce prix à mon équipe, à ma famille, à toutes les personnes qui m'ont soutenue de près ou de loin», a-t-elle déclaré.



Le public a répondu nombreux au rendez-vous

Réceptionnant son prix sous les ovations du public qui a entonné en chœur un chant à son honneur, Jessy B. a remercié RFI qui s'est déplacée pour venir lui remettre ce prix, ainsi que le public. «Ce prix, je le dédie au public, au Congo et à toute l'Afrique parce qu'il faut croire en

Peu après, Jessy B. a livré son premier grand concert, en six ans de carrière, ponctué d'un show spectaculaire, pour satisfaire les fans venus des différents quartiers de Brazzaville. Un rendez-vous musical qui a tenu le public en haleine de bout en bout, avec au menu des titres comme: "Dégât na dégât",

«C'est une grande joie. J'ai fait la fête, j'ai fêté mon prix avec ce grand public, avec ma famille, avec toutes ces personnes qui sont venues ce soir me soutenir. C'est vraiment incroyable!» Connue comme artiste-rappeuse engagée, Jessy B. (Jessica Diantsona Bigerman à l'état-civil) a remporté ce prix grâce à

l'un de ses titres "Telema". Elle a succédé à la malienne Hawa Diallo dit Black Ad. Etudiante en 3^e année de marketing, l'artiste à la voix grave a affirmé concilié la vie estudiantine et artistique. La vingtaine révolue, elle est sur les traces de son père DJ King Bigerman. Son rêve: devenir une artiste de renommée internationale et faire la fierté du Congo, mais aussi, continuer à conscientiser la jeune fille à travers ses oeuvres. Dans le paysage culturel congolais, Jessy B. devient la 5^e artiste, bénéficiaire du Prix Découvertes RFI, dont le géniteur est notre compatriote et confrère feu Alphonse Marie Toukas. Elle a droit à une tournée internationale de musique. Son concert a été précédé d'une conférence de presse qui a permis à Jessy B. et au directeur de RFI d'édifier les journalistes sur l'artiste et le concours Découvertes RFI.

Alain-Patrick MASSAMBA

HOMMAGE

Le PDG José Landu Lusala Khasa, quatre ans après!

Un grand monsieur, et notamment de la presse a tiré sa révérence il y a quatre ans. La nouvelle de sa mort nous a échappé, mais cela ne nous empêche pas d'y revenir, en tenant compte du gabarit professionnel de l'homme. José Landu Lusala Khasa est décédé, le samedi 16 mai 2020 à Kinshasa des suites d'une longue maladie. Journaliste à la retraite et ancien PDG, Grand homme des médias, il est né le 6 septembre 1938 à Kizu au Mayumbe, Sous-région du Bas-Fleuve dans la province du Kongo Central.

Selon l'ouvrage «Les nouveaux cadres congolais», après un passage dans plusieurs cabinets ministériels, Landu Lusala Khasa bénéficie d'une formation en radiotélévision à l'OCORA à Paris ainsi que des stages à la Radiotélévision belge (RTB) à Bruxelles et à la BBC à Londres. Il est nommé secrétaire de rédaction au Journal parlé, à la radio nationale congolaise en 1968, avant de devenir directeur de la Régie nationale des productions éducatives et culturelles en 1971 puis, en 1977, attaché à la Présidence de la République où il est directeur de la Presse présidentielle.



En 1984, Landu Lusala Khasa est nommé président délégué général de la Radiotélévision nationale OZRT. Une année plus tard, le 1^{er} février 1985, il est à la tête de l'Agence Zaire Presse (AZAP, aujourd'hui ACP), en remplacement de Ramazani Baya.

Après plusieurs années sabbatiques à la chute, le 17 mai 1997, du Maréchal Mobutu, qu'il avait servi fidèlement et avec lequel il était très lié, sûrement une prémonition que son décès survienne à la veille de l'anniversaire, il effectue son retour sur la scène politique. De 2001 à juillet 2004, il est directeur de cabinet du ministre de la Presse et de l'Information, Vital Kamerhe, qu'il suit, avec la même fonction, à la nomination de celui-ci comme secrétaire général du PPRD, en 2004, ensuite à l'Assemblée nationale, dont il coordonne le Service technique. Opérateur économique, également, il avait développé d'importantes activités agricoles dans l'hinterland de Kinshasa. À cet égard, il n'avait cessé d'encourager la jeune génération à entreprendre des initiatives pour assurer l'avenir. Un grand monsieur vient de tirer sa révérence. Tous ceux qui ont évolué sous sa direction aussi bien à la Radiotélévision nationale qu'à l'Agence congolaise presse gardent surtout de lui des bons souvenirs.

Alain P. MASSAMBA

VIE DES ARTISTES

La légende "Kosmos" Mountouari fête ses 80 ans d'âge en juillet

Auteur-compositeur, interprète depuis près de six décennies (58 ans), chef d'orchestre des Bantous de la capitale depuis 2021, le légendaire chanteur Côme Mountouari alias Kosmos fête, en juillet de cette année, ses 80 ans d'âge. Il ne semble pas près de prendre sa retraite. Chanteur à la voix suave et aigue, avec à son actif des compositions qui ont marqué les générations à Brazzaville et à l'extérieur. Il est reconnu comme l'une des références de la rumba congolaise de la rive droite du Fleuve Congo.



"Kosmos" Mountouari, l'une des références de la rumba congolaise

80 ans, "Kosmos" Mountouari reste accroché au micro, en véritable amoureux de la scène. Célèbre pour ses brillantes compositions comme "Makambo mibalé", "Kamwiya", "Accident ya peuple", "Tabali", "Madou Sesselese", "Liberté", "Ba camarades", "Edith", "Melia", "Ba ta Mbiémo", "Etat-civil"... reste fidèle à sa carrière musicale, comme son aîné Edo Ganga, décédé le 7 juin 2020, à l'âge de 87 ans. Il est chef d'orchestre des "Bantous de la capitale", le mythique groupe musical créé en 1959 et qui donna son tout premier concert le 15 août de cette année-là, au Bar dancing «Chez Faignond», à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.

L'artiste continue d'hypnotiser la vieille génération avec sa voix envoûtante. Né le 2 juillet 1944, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, "Kosmos" Mountouari a commencé sa carrière musicale au milieu des années 60 comme chanteur dans «Les Bantous de la capitale». En 1972, lors du schisme de cet ensemble musical, il forme avec Nkouka Célestin (Célio) et Pamélo Mounk'a, le Trio CEPAKOS (Célio, Pamélo et Kosmos), en créant l'Orchestre «Le Peuple», "Tsia tsibi tsia yala". Après une grande épopée de huit ans dans la capitale, cet orchestre qui drainait des foules, se disloqua en 1980 à la grande déception de ses nombreux mélomanes dont certains caressent toujours le rêve de sa résurrection.

Kosmos Mountouari entame dès lors une carrière solo, à partir de 1982, avant de rejoindre de nouveau "Les Bantous de la capitale" en 1986, sous l'impulsion de Jean-Jules Okabando, maire de Brazzaville. Le succès de "Kosmos" Mountouari dans Les Bantous de la capitale décolla à travers le tube "E'bandeli ya mosala" (Premiers pas dans le travail), considéré comme une œuvre phare marquant le renouveau de la chanson congolaise. Pendant sa carrière artistique, il a partagé les scènes et les studios d'enregistrement avec des musiciens de renommée internationale comme Sam Mangwana. Il a aussi créé un groupe d'encadrement musical pour les jeunes espoirs.

Alain-Patrick MASSAMBA

OFFICE NOTARIAL
MAITRE DIEUDONNÉE EBAKANI
01, Avenue Alphonse Fondere, Rond-Point la Coupole, Centre-ville - Brazzaville
B.P: 1143 Tél.: + 242.06.670.58.09
Email.: offnotebakanid@gmail.com République du Congo.

«E-METECH»

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL: BRAZZAVILLE 36, AVENUE AUXENCE ICKONGA.
RCCM: CG-BZV-01-2024-B12-00077

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 27 février 2024, reçu par Maître Dieudonnée EBAKANI, notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré le 27 février 2024, à la recette des impôts de Potopoto sous le Folio 038/24, n° 1113, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Juridique: Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale: SOCIÉTÉ E-METECH, en sigle «E-M» -SARL

Siège social: est fixé à Brazzaville, 36, Avenue Auxence Ickonga, Poto-poto.

Durée: 99 ans, à compter de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital social: Un million FCFA (1.000.000), divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune numérotées de un (001) à cent (100), entièrement libérées et attribuées à chacun d'eux en représentation de leurs apports respectifs.

Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, les associés apportent à la société une somme en numéraire de 1.000.000 FCFA.

Objet social: La société a pour objet directement ou indirectement au Congo et à l'étranger, la programmation informatique;

Et plus généralement toutes opérations juridiques, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre rémunérateur.

Dépôt au Greffe: les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1 mars 2024.

Gérant: Monsieur GBAGBA Komi Platini, a été nommé gérant pour le premier exercice, à l'unanimité des associés réunis en Assemblée Générale constitutive de la société en date du 26 février 2024. La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2024-B12-00077.

Pour insertion légale

APRES LA DEBACLE DES DIABLES-ROUGES A AGADIR

La chasse aux coupables

Après la débâcle des Diables-Rouges le mardi 11 juin dernier à Agadir, où le Maroc les a laminés (0-6) en match comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, les autorités sportives nationales vont à la chasse aux coupables.

Alors qu'on l'accuse d'être lui-même à l'origine de l'humiliation des Diables-Rouges au Maroc, le ministre en charge des sports indexe plutôt les joueurs et l'entourage du staff technique comme seuls responsables de cette déculottée. De l'avis du conseiller juridique du ministre Hugues Ngouélondélé lors d'un point de presse organisé jeudi 12 juin, avec le sélectionneur national Isaac Ngata, la tutelle a répondu à toutes les exigences formulées par les joueurs et le staff technique des Diables-Rouges. «*Tout le volet administratif et financier (stage et match lors de la journée FIFA, mission hors du pays pour l'entraîneur, frais de mission des joueurs et paiement de leurs arriérés de prime) a été bien accompli*», a-t-il déclaré. Pour le conseiller Séraphin Icka, les causes de cet énième camouflet du football congolais sont donc à rechercher du côté des joueurs, d'abord, et de certains membres du staff technique ensuite. Un staff technique pourtant nommé par le ministre - contre l'avis de la FECOFoot présidée par Jean-Guy Blaise Mayolas. L'organe technique avait fini par l'accep-



Séraphin Icka accuse les joueurs et le staff technique

ter à contre-cœur.

Les joueurs sont coupables, aux yeux du ministre, de tentative de révolte et d'avoir un esprit «*mercantile*». A en croire Séraphin Icka, ils ont été manipulés de l'intérieur par «*des gens*» (NDLR : certains membres du staff technique) qui auraient usé de «*désinformation*». Cela a eu un effet négatif sur leur moral. Tirant les leçons de cette véritable berzine, le conseiller du ministre a demandé à Isaac Ngata, mal entouré selon lui, de «*revoir son staff, pléthorique (NDLR: 18 personnes) sans explications ni fonctions*». Il a indiqué que dorénavant, le coach ne devra plus appeler que des joueurs «*qui se donnent pour la République pour honorer le drapeau*».

Toujours en attente d'une titularisation, Isaac Ngata a tenté

d'expliquer le résultat catastrophique de ses poulains par, entre autres raisons, «*l'impact psychologique du forfait du match précédent contre le Niger sur les joueurs, la supériorité des Marocains, la gestion émotionnelle pas à la hauteur*». Il a exprimé ses regrets et présenté des excuses à ses compatriotes. Et pourtant, quelques jours plus tôt, il affichait avec assurance son ambition grandiose de ne pas être ridicule face au demi-finaliste de la dernière Coupe du monde. Quant à la FECOFoot, sa voix est inaudible. Son représentant attendu au point de presse a choisi la politique de la chaise vide. L'instance dirigeante du football congolais se considérerait-elle «*exclue*» de la gestion des Diables-Rouges? C'est à expliquer.

Franck SOUAPIBOU

JEUX OLYMPIQUES 2024

La Pr Francine Ntoumi soutient la natation congolaise

La directrice générale de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), la Pr Francine Ntoumi, a offert le 11 juin dernier des kits de compétition à deux nageurs congolais. Vanessa Bobimbo et Freddy Mayala, sont les deux athlètes que la Fédération congolaise de natation va aligner aux Jeux Olympiques 2024, du 26 juillet au 11 août à Paris, en France. La cérémonie de remise de ce don a eu lieu dans les locaux de la Fédération congolaise de natation (FCN), en présence d'Alain Kounoumono, 3e vice-président, secrétaire général et directeur technique de la (FCN).

Les kits se composent de maillots de bain, de lunettes, de bonnets de bain, de survêtements, de chaussettes de support et de serre-cuisse. Freddy Mayala et Vanessa Bobimbo ont remercié la donatrice pour ce geste louable. «*Je remercie Mme Francine Ntoumi pour son soutien à la natation congolaise. J'espère que ce soutien va nous permettre d'atteindre nos objectifs. Je demande aussi aux Congolais de prendre l'exemple de la directrice générale de la FCRM pour nous aider, nous soutenir et nous encourager*», a dit Freddy Mayala. «*Il y a un lien entre le sport*



Mme Francine Ntoumi entre les deux nageurs

et la santé. Ces athlètes font preuve d'effort pour aller à la réussite et c'est un travail au quotidien. Les Olympiades sont l'excellence dans le sport et ces jeunes vont participer et tenter de ramener des médailles. De toute façon, pour nous, qu'ils ramènent une médaille ou pas, c'est déjà énorme ce qu'ils font», a souligné Francine Ntoumi, la donatrice.

De même, Alain Kounoumono s'est réjoui de la contribution de la FCRM : «*C'est une grande joie parce que depuis que notre Fédération existe, on se considérait orphelins pour n'avoir jamais reçu un don de ce genre. Lorsqu'une compatriote, se présente pour faire ce geste grandiose, notre joie est*

immense».

Parlant de la sélection des deux athlètes aux Jeux olympiques, le secrétaire général a précisé : «*Ces deux athlètes sont placés devant. Ils ont réalisé le meilleur temps par rapport aux autres. Mais n'ayant pas réalisé les minimas pour se qualifier aux Jeux olympiques, la FCN ou la natation en générale, est bénéficiaire d'une disposition au niveau du Comité international olympique qui est la place d'universalité. Tout simplement parce que la natation et l'athlétisme sont les disciplines mères des Jeux olympiques*».

Aybienevie

N'KOUKA-KOUDISSA

JEUX OLYMPIQUES-PARIS 2024

La France s'engage aux côtés du Congo

À l'approche des JO de Paris, l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bondonyi, a tenu à informer le patron du sport congolais, Hugues Ngouélondélé, du niveau d'avancement des préparatifs des Jeux Olympiques (26 juillet - 11 août 2024) et paralympiques confiés à son pays. Les échanges entre les deux personnalités, lundi 17 juin 2024, ont porté surtout, a précisé l'ambassadrice, sur «*les procédures d'accompagnement de la famille olympique, c'est-à-dire, le Chef de l'Etat, le ministre des sports, ainsi que les athlètes*».

La diplomate française a annoncé l'organisation, le 21 juin prochain à la case De Gaulle, à Brazzaville, d'une conférence de pres-



L'ambassadrice de France au Congo au sortir de l'audience

se «*pour faire le tour de cet événement international*». Elle a saisi l'opportunité de son audience pour lancer un appel à tous ceux qui veulent suivre les Jeux olympiques sans difficulté. «*L'important est de faire sa demande de visa à temps, parce que quand on le fait la veille, on risque de se retrouver dans les frustrations s'il*

n'est pas dispos automatiquement». «*Nous souhaitons que cela se passe de la meilleure façon qui soit*», a dit l'ambassadrice.

Deux athlètes, deux nageurs et un pongiste représenteront le Congo aux J.O de Paris, mais la taille de la délégation aux Jeux Paralympiques reste à déterminer.

G.-S.M.

WORLD TOUR DE TENNIS DE BRAZZAVILLE

Wiktor Jez et Te'anna Mata, vainqueurs du tournoi

La deuxième partie du tournoi J30 Brazzaville junior Tour, organisé du 10 au 15 juin dernier par l'Académie de tennis de Brazzaville en partenariat avec la Fédération congolaise de tennis, sous la supervision de la Fédération internationale de Tennis, a connu son épilogue. Le Polonais Wiktor Jez et l'Américaine Te'anna Mata ont été les maîtres des courts.

En version féminine, l'Américaine Te'anna Mata a, une fois de plus, remporté la finale devant la Japonaise Anna Hsu, qu'elle avait déjà battue en finale le 8 juin dernier. Score: 6-2 ; 6-3. Chez les hommes, c'est le perdant de la première finale, le Polonais Wiktor Jez qui l'emporte devant l'Egyptien Marwan Ehab, après un match très équilibré et plein de sus-



Te'anna Mata et Wiktor Jez, vainqueurs du tournoi

pens. Score: 6-2; 7-5.

En double hommes, c'est la paire Leo Hsu et Wilker Jez qui l'a emporté, alors que chez les dames, c'est le couple Lea Dube et Ngo Ndjé Ndjeng qui a occupé la première place. Le directeur du tournoi, Hugues

Henri Ngouélondélé, a félicité les athlètes qui sont venus concourir à Brazzaville : «*Nous avons assisté à du beau tennis*», a-t-il déclaré, tout en réitérant son appel aux parents à venir inscrire leurs enfants à l'Académie de tennis.

KAUD

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Pas de doublé pour l'AC Léopards

La Coupe du Congo 2024 a offert une surprise de taille jeudi 13 juin dernier, avec l'élimination de l'AC Léopards de Dolisie, le néo-champion national, en seizièmes de finale, par ACJM de Pointe-Noire, une équipe de Ligue 2.

Les résultats ci-après ont été enregistrés :

Red Star-CARA (0-1), FC Racine-FC Kondzo (0-0 et 4 tab à 2), Inter Club Pointe-Noire-FC Nathaly's (0-1), ACJM-AC Léopards (1-0), AS PM-RCST (1-4), AS Penarol-JTS (0-3), AC Ouenzé-Etoile du Congo (0-1), Nico-Nicoyé-AS Cheminots (0-1), Club des Jeunes-V.Club-Mokanda (2-1), SMO-AS BNG (1-1, puis 5tab 4), RCB-AS Vegas (1-0), CARA Djambala-AS JUK (0-1), SM Madingou-Diables-Noirs (1-2), Saint-Pierre Makoua-AS Otohô (0-2), Etoile de Ouesso-Inter Club Brazzaville (0-3).

ANNONCES LEGALES SOCIETE ECOLOGIE DU CONGO

Société par actions simplifiées
Au capital de 10.000.000 Francs CFA
Siège social: quartier KM4, derrière la société CFAO B.P. 1240
Pointe-Noire, République du Congo,
R.C.C.M: CG-PNR-01- B16-00009
NIU: M230000003571917

Avis de constitution

Suivant procès-verbal du 10 juillet 2023, enregistré à Pointe-Noire, le 19 juillet 2023, sous folio 137 / 26 n°5628, il a été décidé de la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société par actions simplifiée

Objet social: La réalisation des travaux visant la promotion des énergies renouvelables propres et durables pour l'amélioration et la protection de l'environnement

Dénomination sociale: Société écologique du Congo, en sigle SOECO

Capital social: 10.000.000 FRANCS CFA.

Siège social: Quartier KM4, derrière la société CFAO, B.P. 1240

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Administration: Monsieur Wilfrid Gabriel Okiemba a été nommé en qualité de président.

RCCM: CG-PNR-01- B16-00009

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 21 juillet 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-B-00765.

Pointe-Noire le 04 juin 2024

Pour avis
Le président

CÉLÉBRATION DES 40 ANS DES MUCODEC

Madingou, première caisse locale, point de départ officiel des festivités

Madingou, chef-lieu de la Bouenza, a solennisé avec primauté le 12 juin 2024, l'an 40 des MUCODEC. Un lancement remarquable pour ouvrir officiellement les festivités des 40 années d'existence des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC) sur toute l'étendue nationale.

Placée sous le haut patronage de Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat et marraine de cet événement, la cérémonie officielle s'est déroulée en présence de Honoré Sayi, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, de quelques parlementaires (sénateurs et députés), des autorités départementales, locales et des sages, ainsi que des responsables des MUCODEC, Florian Mougngué Bitanda, président fédéral; Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général; des présidents élus et des gérants des différentes caisses locales. Les principaux managers des MUCODEC, depuis 1984, date de création de la première caisse locale à Madingou, ont par leur savoir-faire démontré que cette institution est devenue le principal pilier de l'inclusion financière au Congo, en assurant la protection de l'épargne et l'accès au crédit pour la population (bancairisation des populations, particulièrement des exclus du système bancaire classique) pour lutter contre la pauvreté. Cette mission première des MUCODEC fait d'elles un acteur clé du secteur financier de par sa proximité avec les sociétaires et son engagement en faveur de l'inclusion financière.

Le lancement officiel des festivités a été marqué par le dévoilement d'une stèle dédiée à l'an 40 des MUCODEC, retraçant le long parcours des MUCODEC, qui a débuté à Madingou (département de la Bouenza) avec l'ouverture de la première caisse en juin 1984. Elle a été inaugurée par l'épouse du chef de l'Etat, Mme Antoinette Sassou Nguesso, en présence des responsables de cette microfinance, notamment Florian Mougngué Bitanda, président fédéral et Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général. « Cette stèle représente

40 ans d'engagement du réseau MUCODEC dans l'inclusion financière », peut-on lire sur la stèle. Elle est érigée à l'entrée du nouveau bâtiment construit à Madingou poste. Le tout



Mme Antoinette Sassou-Nguesso, marraine de la cérémonie (au milieu) avec les différents responsables



Mme Antoinette Sassou-Nguesso dévoilant la stèle en présence des responsables des MUCODEC premier bâtiment état à Madingou gare.

Pour rappel, la ville de Madingou a eu la primeur des festivités pour avoir donné naissance à la première Caisse rurale coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC) en 1984, sous la forme d'un projet d'Etat, avec l'implication de la coopération française et le Centre International du Crédit mutuel (CCM). Avant de se transformer en MUCODEC en 1989, suite à une situation de faillite en 1987 d'une autre microfinance portant le même sigle COOPEC. Le 10 décembre 1993, les différentes caisses locales des MUCODEC étaient regroupées en association suivant la loi de 1901. Sur le plan juridique et financier, les Caisses étaient totalement indépendantes les unes des autres. En 1998, les MUCODEC ont franchi une nouvelle étape sur le plan organisationnel et de gouvernance en mettant en place leur fédération, en remplacement du concept association. Actuellement, les MUCODEC fonctionnent en réseau et comprennent, à ce jour, 45 Caisses locales au total, et points de vente disséminés sur tout le territoire national. L'ensemble des messa-



Les outils aratoires remis à dix groupements coopératifs de Madingou

ges livrés à Madingou, ville ayant marqué le début d'une ère nouvelle dans la microfinance au Congo, a souligné les succès accumulés pendant quatre décennies qui ont fait des MUCODEC un acteur clé de l'inclusion financière, en offrant des opportunités d'épargne et de crédit. Les MUCODEC sont une pierre angulaire de l'économie sociale et solidaire. Elles sont le symbole d'une solidarité et d'un engagement communautaire permettant à chacun de contribuer au développement économique et social du pays. « La célébration de l'an 40 de la MUCODEC à Madingou vaut à cette ville une ambiance festive très conviviale. Cette collectivité

de Madingou présentée comme grenier du Congo et les MUCODEC ont une belle histoire... A la tête d'une collectivité locale, j'apprécie à juste titre le rôle de l'épargne populaire et du crédit dans le développement local. En plaçant son 40e anniversaire sous les auspices de la première dame de notre pays, les MUCODEC ont vu juste. Le vœu ardent de la population de Madingou est que les MUCODEC érigent un confortable immeuble multiservices à Madingou. La mairie est prête à procurer l'espace foncier nécessaire », a indiqué Fortuné Pouéla, président du Conseil municipal et maire de Madingou, dans son mot de bienvenue.

Eclairant l'assistance sur les réalisations actuelles et les aspirations futures de l'institution, Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général des MUCODEC, a déclaré: « L'héritage de Madingou en tant que lieu de naissance des MUCODEC demeure une source d'inspiration pour un engagement continu envers l'inclusion financière et le développement durable. D'ailleurs, une attention particulière sera accordée dans cette localité par la Fédération des MUCO-

s'adapter et à innover pour répondre aux besoins financiers des populations, en particulier les plus vulnérables, est exemplaire... Aujourd'hui, en célébrant nos 40 années d'existence, rendons hommage à notre passé, célébrons notre présent et regardons vers l'avenir avec optimisme. Engageons-nous à continuer d'innover, d'étendre nos services et de renforcer notre impact positif sur la vie de nos sociétaires et de leurs communautés.

Pour immortaliser l'événement, une visite du siège de la caisse locale MUCODEC Madingou a été effectuée par la marraine qui, à la fin, a signé sur le livre d'or.

Pour clore la cérémonie, les Fondations Congo-Assistance et des MUCODEC ont fait un don de matériels composé de plusieurs outils aratoires et des motos tricycles de marque "Kavaki" à dix groupements agricoles. C'est Mme Antoinette Sassou Nguesso qui, symboliquement, a remis les kits au préfet qui l'a ensuite remis à l'un des groupements. « Nous sommes très satisfaites du don, parce que ces outils nous manquaient pour augmenter notre production. Ils nous permettront d'alléger certaines souffrances. Nous travaillons à au moins sept kilomètres de Madingou gare. Notre groupement est dans l'agropastoral », a dit Mme Annie Mpoundzou, présidente du groupement "Cœur uni" et bénéficiaire du don. Groupement sis à Madingou-gare, et composé de douze membres, dont dix femmes et deux hommes.

DEC à travers les actions qui seront financées par la Fondation... Notre objectif est de favoriser l'épanouissement de nos membres dans l'exercice de leurs fonctions et l'accomplissement des projets ».

Le président du Conseil d'administration fédéral, Florian Mougngué Bitanda, s'est appuyé, pour sa part, sur la vision des MUCODEC et l'importance de l'engagement collectif. « Les MUCODEC, depuis leur genèse à Madingou sous l'appellation de coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC), se distinguent comme pilier de solidarité pour la protection de l'épargne et l'accès au crédit de nos concitoyens. Leur capacité à évoluer, à